

BILAN DES 20 ANS



20 years
IN SOLIDARITY
FOR CHANGE

TABLE DES MATIÈRES



- 03** Avant-propos
- 06** Introduction
- 12** Mettre fin à une lacune :
Un cheminement de deux décennies
- 18** Un héritage de changement 2005–2025
- 34** **Pleins feux** : Le pouvoir d'un financement de
réponse rapide
- 36** **Pleins feux** : CLARIFI
- 38** Faire progresser les droits de tenure
des femmes
- 44** Leadership intergénérationnel et jeunesse
- 48** Renforcer le pouvoir des communautés grâce
à l'innovation
- 52** Les voix du mouvement
 - 53** Afrique
 - 59** Asie
 - 63** Amérique latine
- 67** Ancré avec le vent en poupe:
Le chemin à suivre

Photos de couverture, à
partir du haut à droite :

Des femmes rassemblées
pour préparer de la
nourriture dans les alentours
de Tebat Pulau, Sumatra,
Indonésie.

Photo de Jacob Maentz
pour L'Initiative des droits et
ressources (RRI), 2022.

Femmes autochtones
Ashaninka de la
communauté Waypancuni,
Pérou.

Photo de Juan Llasca pour
l'Initiative des droits et
ressources, 2024.

Un autochtone Maasai de
l'exploitation collective de
Maji Moto au Kenya se tient
près de son bétail.

Photo de TonyWild
Photography pour L'Initiative
des droits et ressources
(RRI), 2023.



AVANT-PROPOS

Par Solange Bandiaky-Badji et Mina Setra

Chers amis,

C'est avec une joie sincère que nous écrivons ces lignes à l'occasion du 20e anniversaire de l'Initiative des droits et ressources. Vingt ans de solidarité pour construire une planète plus juste et plus durable pour les peuples autochtones, les communautés locales et les peuples afro-descendants. Vingt ans passés à se faire une place, à changer les normes et à remettre en question les systèmes juridiques. Il ne s'agit pas seulement de célébrer une institution, mais un mouvement construit et nourri par nos communautés, pour cette planète et tous ses peuples.



Le monde est très différent aujourd'hui pour les peuples autochtones, les communautés locales et les peuples afro-descendants qu'il ne l'était en 2005, lorsque RRI est née d'une idée audacieuse qui semblait alors pratiquement utopique : positionner les peuples autochtones et les communautés locales comme un pilier central du développement mondial, de l'action climatique et de la conservation.

C'était utopique car à l'époque, alors que chacun de ces groupes militait pour l'autodétermination, les droits communautaires restaient largement méconnus dans la législation ainsi que par les organisations de défense des droits humains et de l'environnement. Aujourd'hui, ils ont parcouru un long chemin. Entre 2015 et 2020, la superficie légalement désignée et détenue par les peuples autochtones, les peuples afro-descendants et les communautés locales a augmenté de plus de 100 millions d'hectares. Leurs contributions à la conservation et à la lutte contre le changement climatique, autrefois négligées par les gouvernements et les organisations environnementales internationales, sont désormais clairement reconnues dans les cadres climatiques et biodiversité des Nations unies. Leurs droits, autrefois invisibles pour les entreprises et les investisseurs, font désormais partie des principaux cadres internationaux de responsabilité.

Mais le plus important est peut-être que les organisations membres de la RRI, autrefois déconnectées les unes des autres, sont

aujourd'hui considérablement renforcées grâce aux alliances mondiales et régionales que nous avons toutes construites ensemble. Alors qu'elles se battaient autrefois pour obtenir le strict minimum en matière de financement public et privé, beaucoup d'entre elles gèrent désormais leurs propres mécanismes de subvention, comme Nusantara en Indonésie, le Fonds territorial mésoaméricain ou la plateforme Shandia.

Les femmes sont également plus nombreuses que jamais à mener ces changements. La voix et le leadership des femmes dans les communautés, les gouvernements et les forums mondiaux sur le développement, qui n'étaient autrefois qu'une case à cocher, sont devenus une pierre angulaire incontournable du discours sur les droits collectifs.

En tant que première génération de femmes à occuper des postes de direction au sein de nos propres organisations, nous sommes inspirées par les femmes courageuses de la coalition RRI. Qu'il s'agisse des femmes qui occupent des sièges au Parlement népalais pour représenter les communautés forestières locales, de celles qui patrouillent sans relâche dans les forêts de Kalimantan occidental pour mettre fin à la déforestation, de celles qui luttent contre l'empiètement industriel pour protéger la forêt amazonienne ou qui intègrent des dispositions relatives au genre dans leurs politiques foncières nationales en RDC et au Liberia, nous sommes fières de suivre leur exemple.

Ces quelques exemples ne rendent pas justice à tout ce qui a été accompli par les peuples autochtones, les peuples afro-descendants, les communautés locales et leurs alliés, avec peu de soutien de la part des gouvernements et d'autres acteurs. Ce rapport est un petit aperçu de ce que nous avons réalisé en travaillant ensemble, et un avant-goût de ce que nous pouvons accomplir lorsque les communautés disposent des ressources et des capacités nécessaires.

Personne ne peut s'attribuer le mérite des progrès réalisés par les communautés elles-mêmes au cours des 20 dernières années. Elles sont les véritables héroïnes de leurs luttes générationnelles contre la marginalisation et l'oppression. Mais en renforçant les ambitions mondiales, en mobilisant leur confiance et leur solidarité mutuelles et en améliorant leur accès aux plus hauts niveaux de décision politique, climatique et entrepreneuriale, notre coalition peut être fière du rôle qu'elle a joué dans le renforcement de ces luttes et de ceux qui les mènent.

La RRI, qui comptait seulement cinq institutions à ses débuts en 2005, compte aujourd'hui plus de 200 membres, dont des réseaux autochtones, des leaders afro-descendants, des militantes et militants pour les droits des femmes et des jeunes, des chercheurs scientifiques, des forestiers et des alliés à travers le monde. En tant que plus grand réseau de solidarité au monde pour les droits des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants, ce rapport célèbre le chemin parcouru en tant que force unifiée pour le changement. Il témoigne de ce que notre parcours représente véritablement : le pouvoir de l'action collective et l'esprit commun de responsabilité et de sagesse ancestrale si bien enseignés par nos aînés, dont nous avons tant besoin dans le monde divisé et turbulent d'aujourd'hui.

En toute solidarité,

Solange et Mina

Solange Bandiaky-Badji,

Coordinatrice et présidente de l'Initiative des droits et ressources

Mina Setra,

Dayak Pompakng de Kalimantan occidental, et secrétaire générale adjointe de l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel (AMAN), Indonésie

Ces quelques exemples ne rendent pas justice à tout ce qui a été accompli par les peuples autochtones, les peuples afro-descendants, les communautés locales et leurs alliés, avec peu de soutien de la part des gouvernements et d'autres acteurs. Ce rapport est un petit aperçu de ce que nous avons réalisé en travaillant ensemble, et un avant-goût de ce que nous pouvons accomplir lorsque les communautés disposent des ressources et des capacités nécessaires.

SOLANGE BANDIAKY-BADJI,
COORDINATRICE ET PRÉSIDENTE DE L'INITIATIVE DES
DROITS ET RESSOURCES

MINA SETRA,
DAYAK POMPAKNG DE KALIMANTAN OCCIDENTAL,
ET SÉCRETAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE
L'ALLIANCE DES PEUPLES AUTOCHTONES
DE L'ARCHIPEL (AMAN), INDONÉSIE.

INTRODUCTION: VINGT ANS D'ACTION COLLECTIVE ET LE CHEMIN RESTANT À PARCOURIR

Il y a 20 ans, les peuples autochtones, les peuples afro-descendants et les communautés locales défendaient leurs terres, préservaient la biodiversité et résistaient aux systèmes qui cherchaient à les déplacer. Bien qu'ils gèrent plus de la moitié des terres du monde, leurs luttes restaient invisibles pour leurs gouvernements, leurs voix n'étaient pas respectées dans les lois et les politiques, et leurs droits étaient mis de côté dans l'aide internationale au développement, l'action climatique et la conservation. L'Initiative des droits et ressources (RRI) a été créée en 2005 en réponse à cette situation : non pas pour remplacer les mouvements de défense des droits collectifs, mais pour les soutenir en tant que réseau de solidarité qui ouvrirait des portes, canaliserait les ressources et catalyserait les changements systémiques, de la politique à la mise en œuvre.

Ce rapport marque un moment de réflexion et de réengagement. Il retrace l'histoire d'une coalition mondiale – depuis ses premiers objectifs ambitieux en matière de réformes juridiques jusqu'aux victoires devant les tribunaux faisant jurisprudence et à la création de mécanismes de financement mondiaux. Il offre une vue d'ensemble des progrès accomplis et un regard sincère sur le travail restant à faire. Il fait entendre les voix des leaders (femmes et hommes) sur le terrain pour nous rappeler qu'un changement durable n'est jamais imposé par le haut : il se cultive au sein de la communauté, se gagne par la lutte et se transmet d'une génération à l'autre.

RRI est une puissante coalition composée de plus de 200 organisations à travers les régions, les secteurs et les disciplines – des fédérations autochtones, des associations de femmes, des mouvements de jeunesse, des réseaux d'afro-descendants, des institutions de recherche et des organisations de justice sociale. Cette coalition a accéléré le mouvement en faveur des droits fonciers collectifs, qui sont passés de la marge au centre des programmes du développement durable, de la conservation,

du climat et des droits humains. Cela a été possible grâce à des approches réfléchies qui encouragent l'ambition et l'espoir, démontrant ce qu'il est possible de faire lorsque les donateurs, les gouvernements, les décideurs politiques et les acteurs du secteur privé travaillent avec les leaders de terrain pour susciter des changements systémiques à tous les niveaux.

Au cœur de la stratégie de RRI se trouve l'idée que la sécurité foncière permet l'autodétermination, la dignité, la résilience climatique et la justice de genre.

Cette stratégie est également ancrée dans l'idée que les droits ne s'arrêtent pas à la réforme juridique – des droits sans la capacité de bénéficier des ressources ne sont pas durables.

Aujourd'hui, les peuples autochtones, les peuples afro-descendants et les communautés locales possèdent légalement plus de 11 pour cent des terres dans 73 pays, soit plus de 85 pour cent des terres dans le monde. Malgré cela, leurs droits de tenure restent précaires, même lorsqu'il existe une reconnaissance légale. Global Witness rapporte que près de 2,000 défenseurs des terres et de l'environnement ont été tués entre 2012 et 2022, souvent alors qu'ils protégeaient leurs territoires contre l'empiètement ou l'extraction. Et malgré la reconnaissance générale de leur rôle dans les solutions climatiques, ils reçoivent encore peu de soutien direct de la part des donateurs pour leurs projets relatifs à la tenure, au climat et à la conservation. Cette disparité souligne le besoin actuel urgent d'approches transformatrices qui garantissent que les personnes les plus touchées par le changement climatique soient au premier plan de la prise de décision et de l'allocation des ressources.

Au cours des 20 dernières années, la stratégie de RRI s'est appuyée sur cinq principaux piliers : i) susciter des ambitions de changement aux niveaux national et mondial ; ii) établir des preuves et des analyses crédibles ; iii) mettre en relation les acteurs clés, notamment les mouvements nationaux et régionaux ; iv) concevoir des solutions et des réseaux innovants ; et v) canaliser les ressources pour aider les communautés à faire face aux menaces et aux opportunités.

Les analyses stratégiques de RRI ont fourni des bases factuelles pour des changements de politique dans l'arène politique internationale. Grâce à ses données à l'échelle mondiale sur les forêts légalement reconnues des peuples autochtones et des communautés locales (À qui appartiennent les forêts du monde ? et À qui appartiennent les terres du monde ?), à ses données sur les droits des communautés forestières sur le carbone de leurs terres ou à ses nouvelles références sur la reconnaissance



Célébration religieuse en l'honneur de Yemanjá, déesse de l'eau vénérée dans les religions d'origine africaine à Salvador, au Brésil.

Photo de Rafael Martins pour L'Initiative des droits et ressources (RRI).

légale des droits de tenure forestière des femmes (*Résilience et résistance*), les analyses de RRI ont aidé à façonner les lois foncières nationales, les stratégies des donateurs multilatéraux et le plaidoyer local en faveur des réformes politiques.

Au niveau régional, il s'agit notamment d'un rapport novateur analysant l'état de la conservation fondée sur les droits en Asie ; en Amérique latine, d'une cartographie historique des territoires des peuples afro-descendants qui coïncident avec des hotspots essentiels de la biodiversité ; d'une première étude de référence sur la tenure en République démocratique du Congo (RDC) ; et d'une série d'analyses opportunes cartographiant les terres communautaires du Liberia afin de fournir aux activistes des données leur permettant de plaider en faveur de réformes juridiques.

Ces analyses ont été efficaces car elles ont permis d'identifier non seulement les changements souhaités par les communautés, mais aussi les leviers stratégiques pour les interventions nécessaires à la concrétisation de ces changements.

En parallèle, RRI a cultivé des espaces uniques de dialogue et pour la coordination entre les communautés et le vaste écosystème d'acteurs ayant un impact sur elles : des ministères des Forêts et des agences nationales foncières aux investisseurs et aux donateurs. Lors de la COP26 de la CCNUCC en 2021, Path to Scale – le réseau de RRI pour les intermédiaires et les alliés des donateurs – a joué un rôle clé en catalysant la promesse de 1,7 milliard de dollars des donateurs pour faire progresser les droits de tenure forestière dans les pays tropicaux. Lors de la COP16 de la Convention sur la diversité biologique en 2024, la cartographie des terres des peuples afro-descendants réalisée par RRI et son aide apportée depuis 13 ans à leur mouvement en Amérique latine et dans les Caraïbes ont permis de soutenir la reconnaissance formelle des peuples afro-descendants dans l'article 8(j), leur accordant officiellement une influence politique dans les négociations et l'accès au financement international.

En Afrique, RRI a été le fer de lance de la création du Réseau des institutions foncières africaines pour les droits communautaires (ALIN), qui rassemble des agences foncières de tout le continent pour partager des stratégies et accélérer les réformes reconnaissant les droits de tenure des communautés. En Indonésie, RRI a contribué à la création de la Coalition pour la tenure, un acteur clé qui s'est engagé avec succès auprès du gouvernement et de la société civile pendant une décennie afin de bloquer toute législation susceptible d'avoir un impact négatif sur le régime foncier des communautés.

Le travail de la coalition dans ses pays-cibles a fonctionné en étroite synergie avec ses interventions au niveau mondial, tirant parti des progrès réalisés par chacun. Au Libéria, RRI a contribué à l'adoption et à la mise en œuvre de la loi de 2009 sur les droits communautaires et de l'historique loi foncière de 2018, deux des lois foncières les plus progressistes d'Afrique. En Indonésie, RRI a soutenu l'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN) dans la période précédant l'arrêt de la Cour constitutionnelle de 2013 (MK35), qui a redéfini les forêts coutumières comme étant distinctes des terres de l'état. Au Pérou, RRI a travaillé avec l'Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana (AIDSESP) pour délivrer des titres de propriété à des communautés et installer des centres de surveillance par liaison satellitaire. En RDC, les membres de la coalition ont soutenu l'élaboration de l'historique loi sur les droits des peuples autochtones pygmées, de la loi foncière nationale et d'une loi sur l'aménagement du territoire – qui contiennent toutes des protections sans précédent pour les communautés et reposent sur le consentement libre, informé et préalable (CLIP).

Les interventions de RRI dans les pays sont allées au-delà de la réforme juridique, puisqu'elles ont inclus les projets des communautés en matière de climat, de justice de genre, de conservation et de moyens de subsistance. Parmi les exemples, citons le soutien apporté à une association d'Afro-descendantes en Colombie pour la création d'une zone de 10,000 hectares de conservation gérée par les communautés, et le soutien apporté à des femmes locales à Sumatra, en Indonésie, pour le lancement de leurs entreprises forestières non ligneuses dans un parc protégé. Qu'il s'agisse de former les communautés à l'agriculture durable ou d'amplifier leur plaidoyer au niveau national, ces projets de grande envergure ont toujours été guidés par les priorités des communautés elles-mêmes. Ils ont aussi constamment bénéficié des analyses, des réseaux et des outils de RRI aux niveaux mondial et régional.

RRI a également donné naissance à des institutions, des outils et des réseaux uniques en leur genre, qui sont aujourd'hui des moteurs du changement au niveau mondial. Chacun d'entre eux est né de la nécessité de mettre en place une nouvelle architecture autonome et non coloniale de soutien mondial aux peuples autochtones et aux communautés locales. L'un d'entre eux est l'International Land and Forest Tenure Facility (le Tenure Facility), créé en réponse à la demande de la coalition d'augmenter les niveaux de financement pour mettre en oeuvre la reconnaissance des droits dans le pays disposant d'un cadre juridique déjà établi. En 2024 uniquement, le Tenure Facility a financé 33 projets dans 20 pays, étendant les réformes collectives des régimes fonciers sur plus de 33 millions d'hectares.

L'initiative CLARIFI (*Community Land Rights Climate and Conservation Finance Initiative*) est une autre innovation institutionnelle dans le domaine de la finance communautaire. Lancée par RRI et Campaign for Nature en 2022, elle a commencé à canaliser des financements directs, flexibles et innovants pour des initiatives de conservation et de droits menées par les communautés à travers le monde.

CLARIFI a été précédé par le Mécanisme de réponse stratégique (MRS), un mécanisme financier conçu par RRI en 2008 pour prodiguer des subventions permettant aux communautés de répondre rapidement aux opportunités et menaces imprévues. Depuis, ce mécanisme a financé plus de 220 interventions dans 35 pays, en soutenant les communautés dans leurs procès, leur plaidoyer, leur conservation et leurs projets de création de mouvements. Qu'il s'agisse de créer des zones de conservation dirigées par des peuples autochtones au Cameroun, de gagner des procès contre l'exploitation minière au Guatemala ou d'inscrire les méthodes de conservation autochtones dans la loi au Népal,



Groupe d'usager.e.s de la forêt communautaire de Shree Bindeswari, près de Katmandou, au Népal. Il s'agit d'une forêt de 54 hectares gérée par 254 ménages. Prénoms de gauche à droite : Ganga, Lila, Sita, Jayanti et Yashoda.

Photo de Asha Stuart pour L'Initiative des droits et ressources (RRI). Mars 2025.

le MRS a permis d'apporter un soutien rapide aux communautés dans les moments de crise.

Parmi les nombreux outils révolutionnaires créés par RRI pour soutenir les défenseurs des droits et les décideurs politiques figure [LandMark](#), qui est rapidement devenu la plateforme mondiale de référence pour cartographier les terres des communautés autochtones et locales, permettant de réaliser que plus d'un tiers du monde est soumis à des systèmes de propriété foncière collective. RRI a également contribué au lancement de [Land Rights Now](#), une plateforme de campagne mondiale organisée conjointement avec Oxfam et International Land Coalition, afin d'accélérer la reconnaissance des droits fonciers des communautés dans le monde entier.

Au fil des ans, la justice de genre est devenue un thème transversal essentiel dans les programmes régionaux, le plaidoyer et la recherche de RRI, étant donné le rôle vital des femmes dans le renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique et à d'autres crises liées au développement. Au Népal, [les fédérations de femmes](#) mènent désormais la gouvernance forestière et la réforme de la politique foncière. En RDC et au Libéria, les membres de la coalition ont réussi à faire adopter des réformes juridiques garantissant pour la première fois les droits des femmes en matière d'héritage et de prise de décision. En 2022, l'Alliance des femmes du Sud (la WiGSA) a été lancée afin d'amplifier les voix des femmes des communautés et de faciliter leur accès direct aux financements dans les arènes mondiales du climat et de la conservation. En avril 2025, la WiGSA regroupait 23 organisations et réseaux de femmes de 59 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Alors que RRI entame sa troisième décennie d'existence, les enjeux sont importants, mais la dynamique l'est tout autant. Sa mission est de soutenir les luttes et le développement autodéterminé des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales en encourageant un engagement et une action plus importants au niveau mondial en faveur de réformes politiques, commerciales et juridiques garantissant leurs droits à posséder, contrôler et tirer profit des ressources naturelles, des terres et des forêts. Les deux indicateurs mondiaux de progrès de RRI sont les suivants :

1. Que d'ici 2030, au moins la moitié des zones forestières des pays à revenus faibles et intermédiaires appartiennent à des communautés ou soient destinées à être utilisées par celles-ci ; et
2. Que d'ici 2030, les peuples autochtones, les peuples afro-descendants et les communautés locales – y compris les femmes au sein de ces groupes – aient des droits reconnus sur la gestion, la conservation, l'utilisation et le commerce des produits et services forestiers sur 100 pour cent de la zone dont ils sont propriétaires ou dont ils ont le droit d'usage.

Entre 2020 et 2030, RRI souhaite que 400 millions d'hectares supplémentaires de forêts autochtones et communautaires soient sécurisés, afin que les communautés – en particulier les femmes et les jeunes – puissent bénéficier des produits et services de leurs écosystèmes tout en se protégeant des reculs des droits existants, de l'accapement des terres et de la criminalisation. Pour y parvenir, il faudrait un nouveau financement d'au moins 10 milliards de dollars. La réalisation de ces objectifs est une première étape : elle doit être suivie d'une très forte intensification des actions visant à faire des détenteurs de droits des contributeurs clés de la transformation mondiale de 2050.

Mais l'héritage de RRI ne se résume pas à des hectares sécurisés ou à l'adoption de lois : il réside aussi dans le renforcement des mouvements, la mise en place de conditions favorables et la création d'alliances stratégiques – les aspects clés d'un changement systémique et transformateur. Pour l'avenir, elle vise à atteindre cet objectif en :

- Soutenant la prochaine génération de dirigeants autochtones, afro-descendants et des communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, afin qu'ils endossent des responsabilités.
- Passant des droits légaux aux droits en pratique, en veillant à ce que les lois ne soient pas seulement adoptées, mais aussi mises en œuvre et protégées.
- Accroissant le financement direct et flexible des organisations de défense des détenteurs de droits par le biais de mécanismes tels que CLARIFI et le MRS, et en soutenant la croissance des mécanismes de financement menés par les peuples autochtones.
- Intégrant la sécurité foncière dans tous les mécanismes de financement du climat et du développement, non pas comme une option, mais comme une exigence de base.
- Faisant face au recul des droits existants – juridiquement, politiquement et stratégiquement – par la solidarité et une action coordonnée.

Le mouvement des droits collectifs a indéniablement changé depuis 2005, qu'il s'agisse des nouvelles lois adoptées par les pays, de l'augmentation du financement annuel à destination des communautés ou de la visibilité sans précédent des programmes relatifs au climat et à la conservation. Ce changement a été mené par les détenteurs de droits eux-mêmes, qui continuent à défendre courageusement leurs droits et à demander des comptes aux gouvernements et aux entreprises. La coalition RRI est fière d'avoir contribué à leur succès en suscitant une ambition mondiale, en mobilisant la confiance mutuelle et la solidarité, et en renforçant leur accès aux plus hauts niveaux de la décision politique et des entreprises. Vingt ans plus tard, la lutte pour les droits des communautés reste inachevée, mais elle est aussi indéniablement vivante.

Autochtone apprenant à tisser à l'école
autochtone de la communauté de Maria, en
Indonésie.

Photo de Rachel Watson pour L'Initiative des droits
et ressources (RRI), 2024.



METTRE FIN À UNE LACUNE : UN CHEMINEMENT DE DEUX DÉCENNIES

Dans les années 1990 et au début des années 2000, les peuples autochtones, les peuples afro-descendants et les communautés locales des pays du Sud global se sont organisés pour défendre leurs droits. Ils ont obtenu des avancées juridiques historiques dans quelques pays comme les Philippines, la Bolivie, la Colombie, la Tanzanie et l'Ouganda, mais malgré ces avancées, leurs droits sont restés largement méconnus dans les législations nationales ainsi que dans les programmes mondiaux en matière de développement, de forêts et de climat. Ces victoires ont été obtenues de haute lutte par des communautés qui ont longtemps résisté à leur déplacement et à l'invisibilité, mais nombre de ces acquis ne sont restés que théoriques car vulnérables vis-à-vis des reculs des droits et déconnectés des programmes politiques mondiaux.

Dans le même temps, les discours sur le développement étaient à un point de bascule. Les discours mondiaux émergents sur la pauvreté rurale, la déforestation et le climat ciblaient rarement les communautés, mais les forêts étant de plus en plus considérées comme des opportunités d'investissement et une force stabilisatrice pour le climat, certains acteurs du développement considéraient l'absence de tenure communautaire comme une menace croissante. Malgré la dégradation généralisée de l'environnement et les conflits violents entre les communautés et les acteurs extérieurs qui menacent leurs terres et leurs moyens de subsistance, la question a été largement ignorée par la communauté mondiale du développement, jugée trop politique pour s'en mêler.

RRI est née de cette lacune. L'initiative a été officiellement lancée en 2005, réunissant des institutions et des personnes partageant les mêmes idées déterminées à encourager les luttes isolées de millions de personnes dans les pays du Sud global et à susciter une prise de conscience mondiale pour les soutenir.

Il s'agit notamment de Forest Trends (États-Unis), qui a fourni à la coalition son premier siège, du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR, Indonésie), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), du RECOFTC, le Centre pour les peuples et les forêts (Thaïlande), de l'Association de coordination des autochtones et des paysans d'Amérique centrale pour l'agroforesterie communautaire (Costa Rica) et de la Fon-

dation pour le développement des peuples et des communautés (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

Ces institutions fondatrices ont permis aux trois cofondateurs de RRI – Arvind Khare, Andy White et Augusta Molnar – de mettre en place la coalition et de capitaliser sur la courageuse lutte en faveur de réformes de la tenure collective menée par ses membres. Arvind, Andy et Augusta ont compris le pouvoir de l'action collective, de la consolidation de mouvements dynamiques mais isolés et de la création d'une plus grande force de changement. Au cours des 15 années qui ont suivi, ils ont dirigé RRI en utilisant des approches strictement ascendantes et collaboratives, leurs priorités étant guidées et façonnées par celles des détenteurs de droits.

Arvind, un spécialiste de la gestion des ressources naturelles qui a beaucoup travaillé sur la tenure forestière et la réforme juridique en Inde, son pays d'origine, a contribué à façonner l'analyse politique de RRI, qui voit dans les droits, au-delà de l'aspect politique, une question de pouvoir. Par le passé, il a travaillé sur l'analyse et l'élaboration de politiques dans les secteurs des infrastructures, de la foresterie, du développement social et tribal

« La mise en commun des ressources et des voix nous a permis d'avoir un impact bien plus important que celui qu'une seule ONG n'aurait jamais pu avoir. »

ARVIND KHARE,
COFONDATEUR DE RRI



Les membres fondateurs de RRI, Arvind Khare, Augusta Molnar et Andy White, lors d'une rencontre avec le personnel au bureau de RRI à Washington, en mai 2025.
Photo de 4th and C pour RRI.

« Le contexte dans lequel nous avons fondé RRI était que les peuples autochtones et les communautés locales étaient largement invisibles vis-à-vis du développement international et des secteurs forestiers. Nous avons créé la coalition pour les rendre plus visibles, pour leur créer un espace politique plus important. »

ANDY WHITE,
COFONDATEUR DE RRI

et des bassins versants pour les gouvernements central et étatiques de l'Inde. Juste avant la création de RRI, Arvind a également présidé le groupe consultatif externe de la Banque mondiale sur la mise en œuvre de la stratégie du secteur forestier.

Andy a travaillé pendant des années avec des organisations communautaires en Haïti, puis avec la Banque mondiale, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, la Fondation interaméricaine et Forest Trends. De l'extérieur comme de l'intérieur du système, il a vu à quel point les schémas d'exclusion étaient profondément ancrés et à quel point les organisations de développement conventionnelles et les ONG n'étaient pas conçues pour reconnaître ou soutenir les organisations locales, et encore moins pour reconnaître leurs droits fonciers et leur souveraineté.

Pour Augusta, anthropologue de formation, la création de RRI a été profondément influencée par des décennies de travail dans le domaine de la foresterie communautaire, en particulier au Népal, au Mexique et en Amérique centrale. Augusta a travaillé à la Banque mondiale pendant plus de 20 ans, ses recherches et ses actions de plaidoyer y longtemps

remis en question les modèles de conservation et de foresterie descendants ne reconnaissant pas la légitimité de la gouvernance foncière communautaire.

Cette équipe fondatrice a contribué à définir ce que RRI allait devenir : une coalition et un catalyseur stratégique. Dès le départ, RRI s'est efforcée d'être une structure légère, rapide et concentrée vers ses objectifs en combinant l'analyse stratégique, les rassemblements de haut niveau et un financement réactif pour soutenir les mouvements menés par les détenteurs de droits. Il s'agissait d'un modèle délibérément conçu pour éviter les lenteurs bureaucratiques et les cloisonnements institutionnels qui avaient sapé tant d'efforts de réforme par le passé.

L'orientation intellectuelle de RRI a également été façonnée par un large cercle de chercheurs, de spécialistes de la forêt et de penseurs du mouvement. Parmi eux, Deborah Barry, spécialiste du développement rural et de l'environnement, qui a lancé les travaux de RRI en Amérique latine ; Owen Lynch, avocat, qui a créé le cadre permettant d'inclure les droits fonciers communautaires dans le droit occidental de la propriété et dans le suivi global de la tenure ; Kyeretwie Opoku, avocat ghanéen spécialisé dans les droits civiques ; et Doris Capistrano, experte en gouvernance des ressources naturelles, qui a présidé le premier Conseil de direction de RRI.

Liz Alden Wily, une des premières chercheuses associées de RRI et spécialiste des régimes fon-

« Notre travail consistait à faire le lien entre les luttes locales et les mécanismes internationaux. Nous devons attirer l'attention du monde sur ces communautés. C'est ainsi que nous avons fait évoluer les choses. »

AUGUSTA MOLNAR,
COFONDATRICE DE RRI

ciers, a également contribué à renforcer la compréhension par la coalition de la relation entre les systèmes juridiques et l'action collective et a aidé à

Droits de tenure

RRI définit la tenure communautaire comme « des arrangements dans lesquels le droit de posséder ou de régir la terre et/ou les ressources naturelles (telles que l'eau douce) est détenu au niveau communautaire par les peuples autochtones, les peuples afro-descendants, et/ou les communautés locales, » que ces arrangements soient ou non légalement reconnus. Tout au long de ce rapport, nous utilisons le terme « droits de tenure » de manière globale pour discuter des droits des communautés dans tous les écosystèmes- qui peuvent inclure les terres, les forêts, les territoires, l'eau douce, les zones humides et/ou les pâturages.



la création de la plateforme de cartographie LandMark. Ses connaissances ont mis en évidence la nécessité de ne pas se contenter d'une reconnaissance sur le papier, mais de disposer d'une force politique durable et d'une communauté mobilisée.

« RRI a reconnu que les cadres juridiques, bien qu'essentiels, avaient besoin de la force de l'action collective pour fonctionner, » explique Liz Alden Wily, membre associée de RRI

Depuis sa première réunion à Stockholm en 2004 et le lancement public de la coalition en 2005, RRI s'est efforcée de placer la tenure communautaire au centre des débats nationaux et mondiaux. Elle a accumulé les preuves que les communautés sont les gardiennes les plus efficaces des écosystèmes du monde. Elle a remis en question l'hypothèse dominante selon laquelle les gouvernements ou les marchés devraient eux seuls définir l'avenir des terres rurales. Enfin, elle a créé l'espace politique et financier nécessaire à la formation de nouvelles coalitions – des coalitions pour faire évoluer la législation, modifier les flux de financement et débloquer des réformes longtemps restées en suspens.

Il faut noter que cette période de fondation a coïncidé avec une pression internationale croissante vis-à-vis des forêts, d'abord par le biais de la conservation, puis de plus en plus par le biais du financement du climat. RRI a anticipé les risques liés à ces programmes s'ils continuaient à ignorer les droits de tenure. Alors que la communauté internationale commençait à investir des milliards dans la REDD+ et l'atténuation du changement climatique par les forêts, RRI a travaillé pour s'assurer que les détenteurs de droits ne seraient pas mis de côté au nom de la « croissance verte. »

Les premiers travaux de RRI dans des pays à différents stades critiques de la réforme des droits des communautés ont préparé le terrain pour des victoires décisives des années plus tard. Qu'il

s'agisse de la loi sur les droits fonciers de 2018 au Libéria ou du rétablissement des titres de propriété collectifs pour les populations afro-descendantes dans l'île caribéenne de Barú, en Colombie, les bases ont été jetées grâce à des décennies d'analyse, de plaidoyer par les membres de la coalition et de création d'espaces permettant aux dirigeants communautaires d'entrer directement en contact avec les décideurs politiques. Ce modèle d'analyse coordonnée, de dialogue stratégique et de communications menés par des coalitions lui a conféré une influence inhabituelle aux niveaux national et mondial.

RRI a innové en reliant, en temps réel, les preuves à l'influence. Les membres de la coalition ont travaillé ensemble pour analyser les lacunes juridiques et fournir des conseils opportuns aux gouvernements et aux donateurs. Les premières publications ont établi un discours clair : la sécurisation de la tenure communautaire n'est pas seulement une question de justice, c'est aussi une condition préalable au développement durable, à la conservation et à la résilience climatique.

Au cours des deux décennies suivantes, la coalition s'est élargie à plus de 200 organisations. Elle soutiendra ensuite des réformes juridiques et politiques dans plus de 35 pays, créera de nouvelles institutions et de nouveaux réseaux tels que le Tenure Facility, le groupe Interlaken, l'Alliance des femmes du Sud global, Path to Scale, le Réseau des institutions foncières africaines (ALIN), LandMark et la plateforme de campagne Land Rights Now, et contribuera à la reconnaissance juridique de millions d'hectares de terres communautaires.

Les fondations ont été posées au cours de ces premières années par un petit groupe d'individus et d'institutions qui savaient que les droits collectifs sur les terres et les ressources n'étaient pas une simple option, mais la condition d'un avenir plus juste et plus durable.

EN MÉMOIRE

Owen J. Lynch (1953–2024)

Owen J. Lynch était avocat, militant, ancien membre associé de RRI et l'un des premiers piliers du mouvement, aujourd'hui mondial, visant à reconnaître légalement les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales. Il est devenu avocat et activiste de renommée internationale après être tombé amoureux du peuple philippin alors qu'il était volontaire au Peace Corps de 1980 à 1984, répondant aux demandes d'assistance juridique des communautés autochtones philippines pour garantir leurs droits fonciers.

Owen et ses passionnés étudiants de la faculté de droit de l'université des Philippines, où il a enseigné pendant près de 10 ans, ont été les architectes de la stratégie juridique visant à [reconnaître les droits des peuples autochtones](#) aux Philippines. Ils ont également défendu avec succès un dossier qui est allé jusqu'à la Cour suprême en 2000. C'était la première fois en Asie qu'un gouvernement national reconnaissait la légalité des droits territoriaux de peuples autochtones.

Pendant plus de 30 ans, Owen a encouragé et encadré des organisations juridiques d'intérêt public en Afrique, en Amérique latine et en Asie, en soutenant leur travail par des conseils, des financements et des contacts. Son cadre conceptuel des « droits de propriété communautaires » a inspiré le rapport [À qui appartiennent les forêts du monde](#) de Forest Trends et CIEL en 2002, qui permis de sensibiliser le grand public au rôle croissant des peuples autochtones et des communautés locales.

On se souviendra d'Owen non seulement pour la longue liste de ses réalisations en faveur des communautés marginalisées, mais aussi pour sa gentillesse, sa générosité et son amour inconditionnel des autres. L'un de ses citations favorites était : « Il vaut mieux allumer une flamme que de maudire l'obscurité. » Owen a vécu en accord avec ces mots et a inspiré de nombreuses personnes à allumer leurs propres flammes pour combattre l'obscurité.

Yati Bun (* - 2014)

Yati Bun a été l'un des premiers défenseurs de la foresterie communautaire et des entreprises forestières communautaires dès les débuts du mouvement international pour la foresterie durable. Il a été un pionnier intrépide dans son pays natal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où il a fondé la Fondation pour le développement des personnes et des communautés (FPCD), dénonçant l'industrie forestière illégale et la corruption des acteurs gouvernementaux, et plaidant en faveur d'une foresterie et d'un développement communautaires.

Bun a siégé au conseil de direction du Forest Stewardship Council (FSC), qu'il a contribué à fonder, et au groupe consultatif de la société civile de l'Organisation internationale du commerce du bois. Il a également contribué à la création de RRI, dont la FPCD est devenue l'une des premières organisations partenaires.

Yati est décédé subitement le 14 février 2016 alors qu'il assistait à une réunion du FSC au Mexique. On se souvient de lui pour sa bonne humeur, sa générosité et sa capacité unique à comprendre les réalités des communautés d'autres régions du monde malgré le fait qu'il vivait si loin à l'est.

Autochtone pygmée en République démocratique du Congo, Bassin du Congo. 2024.
Photo d'EnviroNews RDC pour L'Initiative des droits et ressources (RRI).



UN HÉRITAGE DE CHANGEMENT 2005-2025

Le travail de RRI est fondé sur la conviction que les solutions locales et les protections juridiques solides sont essentielles pour un changement durable. À l'occasion de son 20e anniversaire, RRI s'engage à renforcer son impact en mobilisant la jeunesse, en consolidant les acquis durement obtenus, en canalisant les ressources là où elles sont nécessaires, en plaidant pour un financement plus direct des organisations locales et des femmes, et en donnant de l'ampleur aux mouvements.

Au cours des deux dernières décennies, RRI a joué un rôle essentiel dans la refonte du paysage mondial des droits fonciers. Qu'il s'agisse de mener des analyses opportunes, de former des partenariats locaux, d'informer les cadres politiques ou de changer les discours sur les contributions des communautés, RRI a placé les droits sur les terres, les forêts et les ressources au centre des solutions équitables en matière de climat, de conservation, d'économie et des droits humains. Mais aucun programme n'est isolé : les analyses stratégiques de RRI sont des catalyseurs pour l'action politique ; ses données donnent du poids aux défenseurs des droits sur le terrain et vis-à-vis des gouvernements ; et ses réunions mondiales et régionales créent une dynamique pour accélérer les réformes et l'action au niveau national.



Établir un socle de preuves

Les analyses opportunes de RRI ont jeté les bases d'un changement global dans la manière dont l'équité, la tenure, le climat et les actions de conservation sont compris et abordés. Elles ont souvent servi de catalyseurs pour des plans d'action politique visant à créer des changements durables aux niveaux local et mondial.

Avant la création de RRI, Forest Trends a publié un rapport novateur, [À qui appartiennent les forêts du monde ?](#) (2002), rédigé par Alejandra Martin et Andy White. Ce rapport a fourni le tout premier ensemble de données mondiales sur la répartition de la tenure forestière, notamment les droits



En haut: Des femmes communautaires transportent de l'eau dans des bidons sur leur tête, Inde.

Au milieu: Artisanat créé par la communauté autochtone Ipetí-Emberá du Panama. Photo de Tova Katzman pour L'Initiative des droits et ressources (RRI), 2023.

En bas: Forêt coutumière de la communauté Ipetí-Emberá, au Panama, prise par drone. Photo d'Asha Stuart pour L'Initiative des droits et ressources (RRI). Mars 2025.

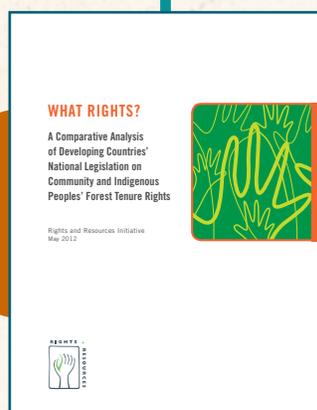
SUIVI DE LA TENURE : RAPPORTS PHARES

2002



À qui appartiennent
les forêts du monde ?

2012



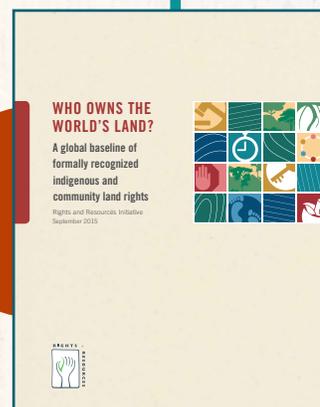
Quels droits ?

2014



Quel futur pour les
réformes ?

2015



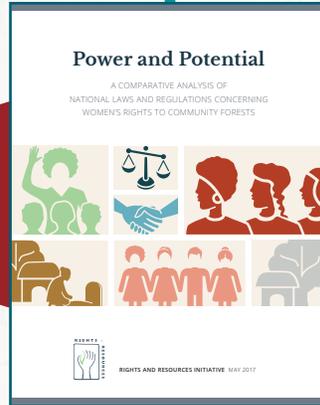
À qui appartiennent
les terres du monde ?
(la première édition)

2018



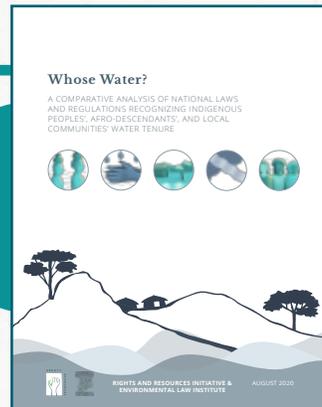
À la croisée des chemins

2017



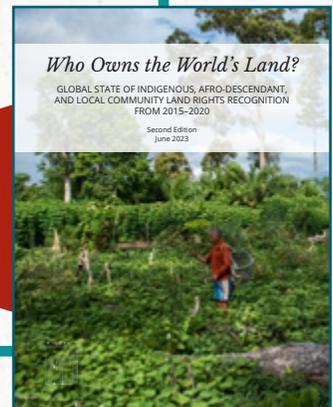
Pouvoir et potentiel

2020



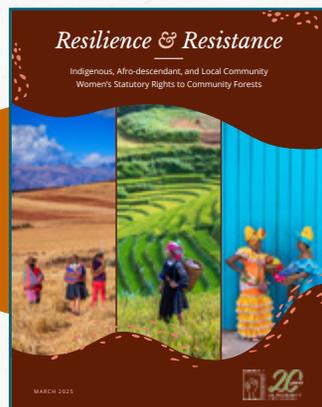
À qui appartient l'eau ?

2023



À qui appartiennent les terres du monde ? (la deuxième édition)

2025



Résilience et résistance

de propriété et de gestion des communautés. Il a fourni un cadre pour le suivi des tendances en matière de tenure forestière servant de mécanisme de responsabilité pour les gouvernements. Avec sa création, RRI a non seulement pris en charge le maintien et la mise à jour de cette ressource essentielle, mais a également élargi sa profondeur et sa portée dans le temps. Aujourd'hui, les données mondiales de RRI sur le suivi de la tenure permettent de contrôler la puissance, le contenu et la sensibilité au genre des droits reconnus des communautés sur les ressources naturelles.

En 2012, coïncidant avec l'adoption des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT), le rapport [Quels droits ?](#) a fourni un cadre analytique pour le suivi de l'ensemble des droits des communautés sur les forêts communautaires. En étudiant les tendances mondiales au moyen d'analyses qualitatives et quantitatives, [Quel futur pour les réformes ?](#) (2014) a remis en question les hypothèses sur le rythme réel de la reconnaissance. Ces deux documents sont rapidement devenus la pierre angulaire du plaidoyer politique et des stratégies des donateurs.

Dans le même temps, RRI a développé un argumentaire en faveur du respect de la tenure communautaire par le biais d'analyses quantifiant les risques pour les investisseurs vis-à-vis des conflits de tenure non résolus et en développant des conseils pour les entreprises sur la manière de respecter les droits, d'atténuer les risques liés à la tenure et de mettre en œuvre les VGGT.

En 2014, RRI et le World Resources Institute ont publié [Sécuriser les droits, combattre le changement climatique](#), qui présente la tenure collective non seulement comme une question de justice, mais aussi comme un impératif climatique. Les itérations suivantes ont exploité les données de LandMark et du suivi de la tenure mené par RRI en collaboration notamment avec le Woodwell Climate Research Center, le Fonds de défense environnementale, l'Alliance mondiale des collectivités territoriales, afin d'estimer le carbone stocké dans les forêts communautaires et d'autres terres.

En 2015, RRI a considérablement élargi son champ d'action géographique en publiant [À qui apparti-](#)

[ennent les forêts du monde ?](#) – le premier rapport de référence mondial sur les droits fonciers des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales dans plus de 60 pays. Ce rapport a mis en évidence l'écart considérable entre les régimes de tenure coutumière et la reconnaissance statutaire, servant de catalyseur à la réforme juridique, au financement par les donateurs, tout en attirant l'attention au niveau international. Une autre analyse des tendances mondiales en matière de tenure forestière, [À la croisée des chemins](#) (2018), explore les implications de cet écart, estimant que la mise en œuvre des lois existantes dans seulement une poignée de pays pourrait conduire à la reconnaissance de 175 millions d'hectares supplémentaires de terres communautaires.

En 2017 et 2020, RRI a étendu son Initiative de suivi de la tenure en développant des cadres innovants pour analyser les droits des femmes autochtones, afro-descendantes et venant des communautés locales sur les forêts et les ressources communautaires ([Pouvoir et potentiel](#)), et la façon dont les communautés accèdent légalement à l'eau douce et la gèrent ([À qui appartient l'eau ?](#)). Élaboré en collaboration avec l'Environmental Law Institute, ce rapport a relancé le débat mondial sur l'importance de la tenure de l'eau.

En 2020, alors que le monde était aux prises avec la dévastatrice pandémie de covid-19, RRI a publié deux rapports novateurs : [Cadre de travail sur les opportunités](#) et [La conservation basée sur les droits : la solution pour préserver la diversité biologique et culturelle sur Terre ?](#) Cadre de travail sur les opportunités a fourni aux gouvernements nationaux, aux donateurs, aux détenteurs de droits et à leurs alliés des orientations stratégiques sur les possibilités et les points d'entrée pour l'extension des droits fonciers collectifs dans les pays forestiers tropicaux. Il a également permis un suivi en libre accès des progrès réalisés au niveau mondial des droits collectifs des populations locales. Le rapport sur la conservation fondée sur les droits estime que plus de 1,65 milliard de personnes au sein des populations autochtones, des communautés locales et des Afro-descendants vivent dans des hotspots de la biodiversité. Il analyse les données nationales pour démontrer qu'il est urgent de remplacer les modèles de con-

servation coloniaux par des approches fondées sur les droits des communautés afin d'éviter un effondrement de la biodiversité mondiale.

En 2022, le rapport [Funding with Purpose](#) a défini des critères clairs « adaptés à l'objectifs » pour les donateurs afin de garantir que le financement des organisations locales soit mutuellement redevable, flexible et à long terme, qu'il tienne compte de l'égalité entre les sexes et qu'il soit accessible et opportun. Ce rapport a jeté les bases du lancement du [tableau de bord du financement « Path to Scale »](#) mené en collaboration avec Rainforest Foundation Norway, un outil innovant destiné aux donateurs, aux ONG et aux détenteurs de droits afin d'identifier les lacunes et les opportunités dans les projets des communautés visant à garantir les droits et à lutter contre la double crise du climat et de la biodiversité. Le tableau de bord alimente actuellement un effort de recherche ascendant mené par la WiGSA, qui évalue le niveau de financement des organisations de femmes communautaires sur le terrain.

En 2023, la deuxième édition d'[À qui appartient les forêts du monde ?](#) a élargi la portée de RRI à 73 pays et 85 pour cent des terres du monde, offrant un aperçu plus approfondi du statut juridique des droits. La même année, RRI a publié une riche analyse du dynamique mouvement des jeunes autochtones et communautaires en Asie. [Apprendre et vivre la sagesse de nos aînés](#) donne la parole aux jeunes de cinq pays asiatiques, montrant comment les connaissances ancestrales et le mentorat alimentent une nouvelle génération de défenseurs de la terre.

Plus tard dans l'année, une autre étude innovante cartographiant les [territoires des peuples afro-descendants dans les hotspots de la biodiversité en Amérique latine et dans les Caraïbes](#) a mis en évidence de graves lacunes dans leurs droits fonciers collectifs, créant un changement significatif dans le discours sur leurs contributions longtemps négligées aux efforts de conservation et de lutte contre le changement climatique.

En début d'année, la mise à jour par RRI de son étude de 2017 sur les droits forestiers des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales, [Résilience et résistance](#), a mis en lumière les progrès limités réalisés en matière de justice de genre. Elle a révélé qu'en dépit de cer-



Une femme autochtone au Pérou se tient debout dans la forêt.

taines avancées juridiques en matière de reconnaissance des femmes des communautés, aucun pays ne respecte ses obligations au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAF) pour reconnaître et protéger leurs droits en termes d'appartenance, de gouvernance, d'héritage et de règlement des différends.

Ensemble, ces analyses ainsi que d'autres réalisées dans les régions où RRI est présent ont renforcé la base de données mondiale sur les droits communautaires, le façonnement du discours politique et ont mobilisé de nouveaux défenseurs de la cause.



Rassembler et connecter

La capacité unique de RRI à réunir diverses parties prenantes – leaders communautaires, gouvernements nationaux, réseaux de la société civile et acteurs du secteur privé – a conduit à des changements historiques de politique sur les droits des communautés, à la fois au niveau national et au niveau mondial.

Aux niveaux national et régional, les réunions de RRI, toujours initiées et co-développées par des organisations locales, ont capitalisé sur des moments politiques clés, créé des espaces pour un dialogue intersectoriel franc, partagé des analyses

critiques et remis en question les modèles de développement conventionnels.

En Chine, entre 2005 et 2008, RRI a développé une série d'analyses et de réunions avec l'administration forestière de l'État et le Centre pour la politique agricole chinoise de l'Université de Pékin afin d'approfondir le processus historique de réforme de la tenure forestière collective lancé en 2005, qui a directement renforcé les droits fonciers collectifs d'au moins 300 millions de personnes. Une autre grande conférence régionale organisée en 2008 a aidé le département chinois des Forêts à améliorer son cadre réglementaire et a offert aux participants internationaux une rare occasion de s'inspirer de l'expérience de la Chine en matière de réforme de la tenure pour faire avancer les réformes à travers l'Asie.

En 2009, pour la première fois en Afrique centrale et occidentale, une conférence majeure s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, réunissant des chefs de gouvernement, des communautés, des autorités traditionnelles et des donateurs afin d'établir un plan assorti d'un calendrier pour l'expansion systématique de la tenure et de l'entreprise forestières communautaires en Afrique. Organisée conjointement avec des partenaires locaux au Cameroun et l'Organisation internationale des

bois tropicaux (OIBT), cette conférence a permis de partager des preuves indéniables montrant que les communautés africaines avaient beaucoup moins de contrôle sur leurs terres que celles d'autres pays tropicaux, ce qui a conduit à des engagements sans précédent de la part des agences forestières et foncières et des parlementaires pour soutenir la tenure forestière.

En 2011, les membres de la coalition en Indonésie ont organisé à Lombok, en collaboration avec l'OIBT et le ministère indonésien des Forêts, une grande réunion sur la gouvernance de la tenure forestière et les entreprises. Cette rencontre a contribué à une déclaration historique du gouvernement indonésien sur le lancement d'un processus de réforme de la tenure forestière attendu depuis longtemps, résultat d'une lutte de longue haleine d'AMAN et d'autres organisations autochtones. Bien que le projet de loi sur les droits des autochtones [soit resté bloqué](#) pendant plus d'une décennie, cette réunion a été un moment catalyseur pour le mouvement autochtone et un précurseur de sa plus grande visibilité et de son engagement dans les années politiquement fluides de l'après-Suharto dans le pays.

À travers l'Afrique, RRI a organisé et soutenu des rassemblements de haut niveau qui ont renforcé le leadership régional pendant des années. Depuis 2017, RRI a dirigé et co-organisé les conférences de l'[ALIN](#) au Ghana, à Madagascar, au Togo et en Tanzanie. L'ALIN est une communauté de pratique qui rassemble les agences foncières nationales pour renforcer les capacités, favoriser le dialogue et promouvoir le partage d'informations, servant de mécanisme de responsabilisation afin de mesurer les progrès vers la sécurisation des droits des communautés. En République du Congo, en mai 2023, le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers



Des agricultrices autochtones dans les rizières, au Vietnam.
Photo : iStock.

d'Afrique centrale (REPALEAC) a co-organisé [le premier forum des femmes autochtones et issues des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo](#). Ce forum a été une occasion rare pour les femmes autochtones et des communautés locales de s'adresser directement aux donateurs internationaux et aux dirigeants africains et de souligner leur rôle essentiel dans la conservation dans le bassin du Congo. En octobre 2023, RRI a co-organisé en Namibie le tout premier [Congrès sur la conservation menée par les communautés en Afrique](#), auquel ont assisté des participants de 47 pays, jetant ainsi les bases d'un programme de conservation basé sur les droits pour l'Afrique.

Au niveau international, les analyses et les réunions de RRI ont influencé les politiques mondiales en matière de biodiversité et de climat. Elles ont été à la source du texte et de la recherche cités dans les rapports annuels de la CCNUCC et de [l'IPBES](#) en 2019 qui ont déclaré, pour la première fois, que la reconnaissance des droits des peuples autochtones et des communautés locales était une stratégie essentielle d'atténuation du climat et de protection de la biodiversité.

Lors de la COP26 de la CCNUCC à Glasgow (2021), RRI, par le biais de son réseau [Path to Scale](#), a joué un rôle déterminant dans l'engagement des donateurs à soutenir les droits forestiers des peuples autochtones et des communautés locales à hauteur de 1,7 milliard de dollars. Cette avancée majeure a permis d'élever la tenure communautaire au rang de solution climatique efficace et a été un précurseur du plaidoyer continu des membres de la coalition lors des COP suivantes vis-à-vis de l'augmentation des financements directs et adaptés aux détenteurs de droits, sur le renforcement des garanties et sur le suivi de la mise en œuvre des engagements existants.

L'année suivante, le Réseau continental des femmes autochtones des Amériques (ECMIA) s'est réuni pour garantir l'inclusion de la contribution des femmes autochtones dans la [recommandation générale 39 de la CEDEF](#), publiée en octobre 2022. C'était la première fois que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAF) recommandait de mettre l'accent sur les droits individuels et collectifs des femmes et des filles autochtones

– un résultat direct des années de plaidoyer des dirigeantes de la coalition.

Lors de la COP16 de la Convention sur la biodiversité en Colombie en 2024, RRI a soutenu le mouvement afro-descendant et les gouvernements de Colombie et du Brésil pour faire campagne avec succès pour la [reconnaissance formelle](#) des peuples afro-descendants en tant qu'acteurs distincts dans les cadres mondiaux de la biodiversité. Ce moment historique est survenu après de nombreuses années de plaidoyer par les organisations afro-descendantes à travers l'Amérique latine – facilitées par RRI – suivant une feuille de route stratégique créée par les organisations elles-mêmes pour influencer les espaces nationaux et internationaux.

« RRI ne se contente pas de soutenir des projets – RRI construit des mouvements. Avec le soutien de RRI, nous avons rassemblé les preuves, construit une force populaire et récupéré les terres qui avaient été confisquées à notre communauté. »

KIMAREN OLE RIAMIT,
LEADER MASAĪ ET
FONDATEUR D'ILEPA

IMPACT DANS 40 PAYS



Amérique latine

Bolivie	Guatemala
Brésil	Honduras
Chili	Mexique
Colombie	Nicaragua
Costa Rica	Panama
République dominicaine	Paraguay
El Salvador	Pérou
Équateur	Suriname

Afrique

Burkina Faso	République démocratique du Congo
Cameroun	République du Congo
Gabon	Senegal
Kenya	Sierra Leone
Liberia	Soudan du Sud
Madagascar	Tanzanie
Mali	Togo
Nigeria	
Ouganda	
République centrafricaine	

Asie

Cambodge
Chine
Inde
Indonésie
Népal
Philippines
Thaïlande

« L'une des contributions les plus importantes de RRI a été d'aider à obtenir la reconnaissance officielle des communautés afro-descendantes d'Amérique latine dans le cadre de la Convention sur la biodiversité. Cela a ouvert des portes, non seulement pour la participation, mais aussi pour une place légitime dans la gouvernance mondiale. » – Margarita Flórez, avocate colombienne spécialiste de l'environnement et membre associée de RRI

Ces réunions n'étaient pas été des événements ponctuels – elles se sont inscrites dans des processus nationaux et des mouvements mondiaux. Des forêts du bassin du Congo aux réunions des COP des Nations unies, RRI a constamment créé des espaces où les communautés peuvent aussi prendre les commandes et où les solutions basées sur les droits peuvent s'imposer.



Catalyser les mouvements

En Afrique, en Asie et en Amérique latine, l'engagement de RRI au niveau national a aidé les détenteurs de droits à obtenir une reconnaissance juridique, à rendre les réformes opérationnelles et à mettre en place une gouvernance ancrée dans les priorités des communautés et le droit coutumier. Depuis 2005, les membres de la coalition ont accru leur ambition pour convaincre les autres que le changement est possible.

En Indonésie, l'AMAN a joué un rôle central dans la défense des droits fonciers des peuples autochtones avant que la Cour constitutionnelle ne rende en 2013 une décision historique (MK35) reconnaissant les forêts coutumières comme distinctes des forêts appartenant à l'état. Cette décision a démantelé des décennies de politique d'exclusion. Depuis, les membres de la coalition RRI ont soutenu des cadres juridiques et des plateformes de cartographie participative, telles que [Tanahkita.id](https://tanahkita.id), qui ont permis la reconnaissance formelle de millions d'hectares de terres ancestrales.

« Cette décision ne concernait pas seulement la terre. Il s'agissait de notre identité, de notre culture et de notre

avenir en tant que peuples autochtones, » a déclaré Rukka Sombolinggi, secrétaire général de l'AMAN

En 2017, la Fédération des usagers des forêts communautaires du Népal (FECOFUN) a mené des campagnes de plaidoyer au moment des premières élections locales népalaises depuis l'adoption de sa constitution de 2015. Dans [une grande victoire pour la foresterie communautaire et les droits des femmes](#), le Népal a élu 1,976 militants de la foresterie communautaire dans les gouvernements locaux, dont 632 femmes, traduisant le leadership de FECOFUN sur les terrains en succès électoral.

Au Libéria, s'appuyant sur leur plaidoyer antérieur autour d'une loi sur les droits communautaires de 2009, les membres de la coalition de RRI ont façonné la loi sur les droits fonciers de 2018, l'une des lois foncières les plus progressistes d'Afrique, qui [reconnaît la propriété foncière coutumière](#) et l'égalité entre les sexes. Alors que les défis de mise en œuvre persistent, RRI continue de soutenir les acteurs locaux au Libéria à travers la sensibilisation, la formation, la cartographie foncière et les dialogues politiques pour s'assurer que les droits des communautés soient effectivement mis en œuvre.

« RRI a donné la priorité aux consultations et a contribué à la mise en place d'une coalition au Libéria. Dès 2005–2006, nous avons discuté entre nous et identifié des priorités. Avec RRI, nous avons développé des actions partant d'en bas. » – Alfred Brownell, militant écologiste et avocat libérien, lauréat du prix Goldman pour l'environnement 2019

Au Kenya, le MRS a aidé la communauté masai de Maji Moto à récupérer ses terres ancestrales après des décennies de lutte juridique. Ce combat a été mis en lumière dans un puissant [documentaire](#) de 2023 produit par l'initiative Solutions Inside Out de la Fondation Skoll.

Au Pérou, l'AIDSESEP s'est battue pour obtenir des titres de propriété à huit communautés et soutenir la création de neuf centres de surveillance communautaires équipés de drones et d'une connexion Internet par satellite dans les régions d'Ucayali, de Loreto et de Madre de Dios. Ces centres permettent de se défendre en temps réel contre l'exploitation forestière illégale et l'empiètement. « L'une des principales réalisations a

été la fourniture d'une connexion Internet par satellite à ces communautés isolées, » précise Waldir Azana de l'AIDSESEP. « Cela leur permet de se connecter au monde extérieur en temps réel. »

En Équateur, un soutien juridique a été apporté aux organisations autochtones lors des [manifestations de 2022](#) qui ont poussé le gouvernement à renforcer les protections du CLIP et à interrompre les activités d'extraction dans les territoires ancestraux. Dans les Andes, RRI s'est associé à l'Association latino-américaine pour le développement alternatif (ALDEA) pour lancer le Land Restoration Lab, une réponse communautaire à la fraude du REDD+ qui forme les jeunes à la conservation, à la cartographie et au plaidoyer politique.

Au Panama, le peuple Naso Tjër Di a finalisé sa charte organique, assurant la gouvernance d'un comarque de 400,000 hectares – le premier territoire autochtone du pays chevauchant des zones protégées. Le Panama a également accueilli la [première session stratégique de la WiGSA](#) en 2023 afin de renforcer le rôle des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales dans les politiques foncières et climatiques.

« Un avenir durable est un avenir où les voix des femmes autochtones et des communautés locales ne sont pas seulement entendues, mais font aussi partie intégrante d'actions significatives en matière de conservation et de

« RRI a conçu et mis en place le Tenure Facility et a jeté les bases qui lui ont permis de devenir ce qu'il est aujourd'hui, à savoir la plus grande source de financement des efforts déployés par les peuples autochtones et les communautés pour mettre en œuvre le travail sur le terrain afin de promouvoir leurs droits territoriaux et leur gouvernance. Au moins un tiers des projets du Tenure Facility trouvent leur origine dans des initiatives précédentes de RRI, et le financement actuel de RRI pour les organisations autochtones et communautaires par l'intermédiaire de CLARIFI est toujours une source d'inspiration et d'enseignements. »

DAVID KAIMOWITZ,
DIRECTEUR DE PROGRAMME,
TENURE FACILITY

changement climatique. » - Sara Omi, présidente de la Coordinadora de las Mujeres Líderes Territoriales de Mesoamérica et membre de la WiGSA

En Colombie, les procès et l'assistance technique ont renforcé la mise en œuvre de la loi 70 et la protection des territoires des peuples afro-descendants. Cela a également soutenu la reconnaissance par la Cour constitutionnelle de l'ANAFRO en tant qu'autorité nationale pour les communautés afro-colombiennes. « *Le soutien de RRI nous a permis non seulement d'obtenir des titres de propriété pour nos terres collectives, mais aussi de mettre en place des mécanismes garantissant que nos communautés restent les gardiennes de leurs territoires,* » estime José Luis Rengifo, du Processus des communautés noires (PCN) en Colombie. RRI a également aidé les communautés afro-descendantes à définir elles-mêmes des zones de conservation dans 15 territoires de conseils communautaires dans les départements du Chocó et du Cauca du Nord, un

processus qui a renforcé et démontré les efforts de conservation menés par les communautés.

Dans tous ces contextes, RRI a montré que la réforme juridique devait être guidée par les priorités des communautés et les alliances stratégiques. En ancrant leur travail dans les réalités locales tout en développant leur influence aux niveaux national et mondial, les membres de la coalition passent de la reconnaissance à la mise en œuvre, et de la résistance à la gouvernance.



Innovation et incubation

Au cours des deux dernières décennies, RRI a lancé et soutenu des institutions, des réseaux et des

Standard pour les droits fonciers



Officiellement lancée lors de la COP27 de la CCNUCC en Egypte en 2022 par RRI, le Global Landscapes Forum et le Groupe majeur des peuples autochtones pour le développement durable, le [Standard pour les droits fonciers](#) (LRS) est un simple ensemble de principes pour reconnaître et respecter les droits à la terre, aux territoires et aux ressources des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants dans les actions et les investissements liés au climat, à la conservation et au développement.

S'appuyant sur les droits affirmés dans les instruments internationaux relatifs aux droits humains et sur les aspirations des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants, ainsi que sur celles des femmes et des jeunes au sein de ces groupes, la LRS a été élaborée pour garantir que tous les programmes, projets et initiatives concernant les paysages soient entrepris en partenariat égal et en solidarité avec les détenteurs de droits, en tenant compte de leurs droits distincts et différenciés et en les respectant, y compris en termes d'autonomie, de priorités et de vision du monde.



Photo de groupe de la retraite du Groupe d'Interlaken et de la célébration de son 10e anniversaire au Royaume-Uni en 2024.
Photo pour L'Initiative des droits et ressources (RRI).

outils qui ont comblé des lacunes critiques dans l'écosystème mondial des droits de tenure. Ces innovations sont nées des demandes concrètes des communautés et des mouvements et ont depuis évolué en de puissantes plateformes qui continuent à influencer le discours, les finances et les pratiques au niveau mondial.

En 2006, RRI a créé [MegaFlorestais](#), un réseau informel de dirigeants d'agences forestières publiques des pays les plus boisés du monde. La plateforme a favorisé le dialogue et la confiance mutuelle entre des dirigeants du Brésil, de la Chine, de l'Indonésie, de la RDC et d'autres pays, facilitant l'échange d'expériences en matière de gouvernance forestière, de réforme des régimes fonciers et de gestion durable des forêts. Ces premières conversations ont contribué à façonner les environnements politiques nationaux et à établir des relations qui continuent à stimuler les engagements de haut niveau en faveur d'une gouvernance forestière fondée sur les droits.

L'engagement précoce de RRI sur les moyens de subsistance des communautés et les impacts du secteur privé sur les terres communautaires a commencé par l'étude de modèles de développement économique qui intègrent la production de produits forestiers par les communautés dans les chaînes d'approvisionnement. Les analyses et le plaidoyer de la coalition autour des moyens de subsistance durables des communautés ont mis en évidence le rôle crucial des entreprises forestières

communautaires dans les systèmes économiques ruraux et mondiaux. Par exemple, en 2014, RRI a publié le rapport [Petite échelle, grands résultats](#) en collaboration avec Forest Trends et l'Université de Colombie Britannique au Canada, catalysant la recherche sur les nouveaux modèles d'entreprise émergeant de la réforme de la tenure. Cette recherche faisait partie d'une initiative d'analyse stratégique de RRI appelée « Modèles de d'entreprise et de tenure alternatifs », ou ATEMS. Sur le terrain, le plaidoyer de l'Association des communautés forestières de Petén a permis de persuader le ministère guatémaltèque de l'Environnement de reclasser certains produits forestiers non ligneux et de réduire considérablement les importants coûts auxquels font face les communautés vendant des produits forestiers produits de manière durable, tels que les graines de ramon et de xate.

Dans les années qui ont suivi, alors que les investisseurs et les entreprises pénétraient dans des zones rurales de plus en plus reculées à la recherche de terres pour des projets d'agro-industrie, d'énergie, d'exploitation minière et d'infrastructure, la coalition a constaté un besoin croissant de conseils et d'outils pour aider les entreprises à reconnaître les risques matériels posés par l'insécurité de la tenure dans les investissements fonciers. En 2013, RRI a comblé cette lacune en convoquant, avec la Société financière internationale (IFC), le [groupe Interlaken](#), un réseau de dirigeants progressistes du secteur privé, de leaders de la société civile et de représentants

gouvernementaux qui s'engagent à respecter les droits fonciers des communautés dans le cadre des opérations commerciales. Le groupe a élaboré des [orientations opérationnelles](#) et des outils de suivi des communautés pour aider les entreprises à mettre en œuvre le CLIP et des pratiques responsables en matière d'occupation des terres. Au fil du temps, le groupe a contribué à modifier les normes des entreprises, faisant de la tenure collective un élément essentiel des cadres d'investissement responsable.

S'appuyant sur toutes ces innovations, RRI a officiellement lancé l'International Land and Forest Tenure Facility en 2014, après quatre années de conception et des projets pilotes réussis en Indonésie, au Pérou, au Panama, au Libéria, au Mali, en RDC et au Cameroun. Ces projets pilotes ont permis de sécuriser plus de 300,000 hectares en un an, prouvant que les détenteurs de droits pouvaient obtenir des résultats à grande échelle grâce à un financement direct et flexible.

Afin d'accroître la visibilité au niveau mondial des terres des peuples autochtones et des communautés locales, les membres de la coalition ont co-développé LandMark. LandMark compile des données géo-référencées provenant de travaux de cartographie locaux, nationaux et régionaux dans une plateforme unifiée qui affiche les terres détenues et utilisées collectivement dans le monde entier. En 2024, elle avait cartographié 34,7 pour cent des terres et des ressources naturelles de la planète détenues ou utilisées par les peuples autochtones et les communautés locales. Cet outil est devenu essentiel pour les chercheurs, les défenseurs des droits et les gouvernements, car il contribue à accroître la reconnaissance, l'investissement et la protection des terres communautaires.

En parallèle, RRI a également contribué au lancement de [Land Rights Now](#), une plateforme de campagne mondiale coorganisée avec Oxfam et International Land Coalition afin d'accélérer la reconnaissance des droits fonciers communautaires dans le monde entier. Depuis son lancement en 2016, Land Rights Now a mobilisé plus de 800 organisations et 40,000 personnes dans plus de 100 pays – amplifiant les luttes locales et créant une large dynamique mondiale en faveur de réformes.



Une femme pygmée autochtone au Congo.
Photo de REPALEAC.

David Kaimowitz, qui a précédemment dirigé le travail de la Fondation Ford sur les ressources naturelles et le changement climatique, considère que l'avantage comparatif unique de RRI réside dans sa capacité à fournir un leadership éclairé, à la fois aux divers groupes au sein du mouvement et à d'autres parties prenantes pertinentes telles que les donateurs et leurs intermédiaires. Le projet Path to Scale en est un exemple.

Catalysé par RRI en 2020 et co-présidé avec le Tenure Facility depuis 2022, [Path to Scale](#) est un réseau informel qui travaille à développer l'ambition mondiale pour la sécurisation des droits à la terre et aux ressources des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants – en particulier les femmes – afin d'atteindre les objectifs mondiaux de 2030 en matière de climat et de biodiversité. Il comprend des personnes issues d'organisations donatrices, de mécanismes financiers internationaux et de leurs intermédiaires qui s'engagent à soutenir les efforts internationaux visant à garantir les droits des communautés, leurs moyens de subsistance et la conservation de leurs terres et de leurs forêts.

Une autre innovation clé a été officiellement lancée en 2022, lorsque RRI et Campaign for Nature ont co-fondé [CLARIFI](#) pour remédier au manque historique d'investissements dans la conservation menée par les communautés et les solutions climatiques fondées sur les droits. Le mécanisme de financement vise à contribuer à la collecte et au déploiement stratégique de 10 milliards de dollars d'ici 2030 pour formaliser

les droits fonciers, soutenir la conservation et améliorer la gouvernance durable des territoires communautaires. Depuis sa création, CLARIFI a accordé 187 subventions à des organisations de détenteurs de droits dans 67 pays pour faire progresser les droits, les moyens de subsistance et la conservation, y compris un soutien direct et flexible à neuf organisations dirigées par des femmes, leur permettant de mener une surveillance territoriale, de renforcer la gouvernance communautaire et de faire progresser la justice de genre dans le cadre de la politique climatique et de conservation.

En 2023, RRI a réuni des organisations de femmes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et a lancé un nouveau réseau de plaidoyer appelé Alliance des femmes du Sud pour la tenure et le climat (WiGSA). Depuis, la WiGSA a milité dans des espaces internationaux clés tels que les COP de la CCNUCC et

de la CDB, l'assemblée du Fonds pour l'environnement mondial et les réunions de la Commission de la condition de la femme pour l'intégration d'une perspective de genre dans l'architecture de financement mondiale et pour l'augmentation du financement en direction des femmes en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Ensemble, ces innovations reflètent la stratégie fondamentale de RRI : créer des institutions, des réseaux et des systèmes qui transfèrent le pouvoir, les ressources et la prise de décision vers les communautés. Qu'il s'agisse d'influencer les normes du secteur privé, les efforts de cartographie mondiale, les environnements politiques nationaux ou l'architecture financière, chaque initiative répond aux besoins définis par les communautés et fait progresser l'ensemble du secteur vers plus de responsabilités, de reconnaissance et de justice.

Village Chhekampar des Tsum Nubri dans la zone Shyagya, Népal. En 2023, la communauté autochtone de Tsum Nubri a obtenu la reconnaissance juridique de ses institutions traditionnelles lorsque le gouvernement a adopté la loi Shagya.

Photo du Centre de recherche et de développement des peuples autochtones (CIPRED).



LE POUVOIR D'UN FINANCEMENT DE RÉPONSE RAPIDE

Depuis son lancement en 2008, le Mécanisme de réponse stratégique (MRS) a fourni aux peuples autochtones, aux peuples afro-descendants et aux communautés locales la flexibilité financière et la rapidité nécessaires pour réagir aux menaces inattendues, pour tirer parti d'ouvertures politiques ou pour tester des approches innovantes. Il peut déboursé jusqu'à 100,000 dollars à des organisations nationales afin de modifier rapidement et efficacement le paysage politique dans leurs circonscriptions.

Jusqu'à présent, le MRS a financé plus de 220 interventions dans 35 pays, dont 15 interventions régionales, pour une valeur de plus de 10 millions de dollars américains. Il est devenu un outil essentiel pour garantir que les voix des communautés puissent influencer la gouvernance foncière et environnementale au moment le plus opportun, et sa force réside dans sa réactivité vis-à-vis des priorités définies par les détenteurs de droits.

Voici quelques exemples de ce que les détenteurs de droits peuvent réaliser lorsqu'ils disposent du financement et de l'espace nécessaires pour prendre le leadership.

Au Pérou, le MRS a permis à l'AIDSESEP de développer un système d'alerte covid-19 en temps réel pour les communautés autochtones de 11 régions amazoniennes. D'août à décembre 2020, l'AIDSESEP a recueilli et diffusé des informations sur la pandémie par le biais de la radio, des médias sociaux et de manuels en neuf langues. En utilisant WhatsApp, ils ont fourni des mises à jour

LE MÉCANISME DE RÉPONSE STRATÉGIQUE (MRS) A FINANCÉ

220
INTERVENTIONS



DANS
35
PAYS

DONT
15
INTERVENTIONS
RÉGIONALES

UNE VALEUR DE PLUS DE

\$10 MILLIONS
DE DOLLARS
AMÉRICAINS

quotidiennes localisées et ont comblé l'absence du gouvernement péruvien. Cette initiative a non seulement aidé les communautés à lutter contre le virus, mais elle a également renforcé la capacité organisationnelle et le plaidoyer de l'AIDSESEP pour répondre aux besoins des autochtones en matière de santé.

En Colombie, le MRS a aidé la communauté afro-descendante de Barú à rétablir son processus d'attribution de titres fonciers collectifs. Après que l'Agence nationale foncière a brusquement annulé ses titres en 2019, le conseil communautaire de Barú, avec le soutien de RRI, a rejoint l'Observatoire des territoires ethniques et paysans (Université Javeriana), le PCN, Dejusticia et d'autres alliés dans une bataille juridique pour rétablir le processus. En 2020, une décision de justice a ordonné le rétablissement des titres fonciers, créant ainsi un précédent juridique pour des luttes similaires dans la région.

En Indonésie, le MRS a répondu aux menaces liées à l'expansion du secteur de l'huile de palme dans la réserve forestière de Bukit Betabuh, dans la province de Riau. Entre 2017 et 2018, les communautés locales ont réalisé une cartographie des forêts, géré des cultures durables comme le sang-dragon et identifié les produits forestiers non ligneux. Ces actions ont permis d'éviter l'exploitation forestière illégale, d'autonomiser les entreprises communautaires et de servir de modèle pour la gestion durable des ressources dans les zones protégées.

Au Kenya, IMPACT Kenya, Wumweri Ghodu et le Programme de développement du peuple Okiek ont aidé les communautés à soumettre 35 revendications historiques portant sur des injustices foncières à la Commission nationale foncière en 2021. Ils ont aidé les communautés à compiler la documentation, à fournir une formation et à coordonner le CLIP. Leurs efforts ont permis de soutenir des revendications concernant plus de 569,000 hectares et environ 79,000 personnes, notamment les communautés Ogiek et Endorois.

Le Népal est depuis longtemps considéré comme un leader mondial dans le domaine de la dévolution des droits forestiers, permettant à 22,000 groupes d'usagers de forêts communautaires (GUFC), qui représentent environ 40 pour cent de la population, de gérer

34 pour cent des forêts du pays à partir de 2022. RRI a financé le plaidoyer de la FECOFUN contre une politique de triple imposition affectant négativement les GUFC. De 2020 à 2021, la FECOFUN, Green Foundation Nepal et les GUFC ont organisé des ateliers, des campagnes médiatiques et un dialogue intersectoriel qui ont abouti à la suppression de taxes lourdes aux niveaux fédéral et provincial. La taxe nationale de 15 pour cent sur les variétés de bois a notamment été supprimée. Cette victoire a renforcé la viabilité financière et les moyens de subsistance de millions d'usagers de la forêt au Népal.

Au Sud-Soudan, où les espaces de la société civile sont souvent fortement restreints, RRI a fourni un financement et un soutien stratégique pour les toutes premières discussions des peuples autochtones du pays sur le climat et les droits fonciers en 2023. Organisé par Equatoria Forest Forum, ces discussions ont rassemblé des représentants du gouvernement, des représentants autochtones et des dirigeants communautaires afin de parvenir à une gouvernance forestière inclusive et à la reconnaissance des revendications foncières coutumières.

Au Cameroun, la Fondation internationale pour le développement, l'éducation, l'entrepreneuriat et la protection de l'environnement (FIDEPE) a plaidé en faveur de la protection de 150 hectares de forêts sacrées et de terres ancestrales dans cinq localités. Grâce à un financement et à un soutien technique, la FIDEPE a orienté la cartographie participative menée par les communautés, qui a abouti à la reconnaissance officielle de ces zones en tant qu'aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC). L'initiative a bénéficié à plus de 60,000 personnes et est maintenant reproduite dans trois autres districts en collaboration avec Rainforest Alliance.

Ces interventions reflètent une stratégie plus large : veiller à ce que les communautés puissent agir lorsque c'est le plus important, qu'il s'agisse de faire face aux menaces, de tirer parti du dynamique ou de faire valoir leurs droits. Le MRS de RRI reste l'un des rares mécanismes capables de déployer un financement rapide, flexible et mené par les détenteurs de droits en quelques jours – et non en quelques mois – et de garantir que les communautés ne sont pas laissées pour compte lors des transitions politiques, juridiques ou écologiques essentielles.

L'INITIATIVE DE FINANCEMENT DES DROITS FONCIERS COMMUNAUTAIRES ET DE LA CONSERVATION (CLARIFI)

L'initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation (CLARIFI) est un mécanisme de financement international créé et officiellement lancé par RRI et Campaign for Nature en 2022. Il déploie stratégiquement des fonds publics et privés pour renforcer la reconnaissance juridique des droits fonciers des peuples autochtones, des peuples afro-descendants et des communautés locales, de la conservation et de la gestion durable des ressources.

Depuis 2022, CLARIFI a financé 182 projets menés par des communautés dans 29 pays. En 2024, il a soutenu 32 projets dans neuf pays africains, sécurisant 1,44 million d'hectares pour les communautés. En Amérique latine, il a soutenu 24 projets dans sept pays sécurisant 14,9 millions d'hectares, et fournissant 16 organisations dirigées par des femmes avec plus de 1,5 millions de dollars de financement direct. De plus, deux projets en Asie dans deux pays.

« CLARIFI répond à un besoin ressenti depuis longtemps par les organisations d'autochtones, d'Afro-descendants et de communautés locales, à savoir la mise en place d'un instrument qui leur permette de mobiliser directement des fonds pour des activités qui ne bénéficient pas encore d'un soutien adéquat de la part des donateurs. »

– Pasang Dolma Sherpa, directrice exécutive du Centre pour la recherche et le développement des peuples autochtones (CIPRED) au Népal et membre du comité de pilotage de CLARIFI

Portée et ambition de CLARIFI

CLARIFI vise à permettre la levée de 10 milliards de dollars pour le secteur entre 2022 et 2030 en travaillant avec Path to Scale, le réseau de donateurs de RRI, et des initiatives de financement pour le climat et la conservation. Ses objectifs sont de contribuer à protéger au moins 30 pour cent de la planète d'ici

CLARIFI A FINANCÉ



2030 en ajoutant 400 millions d'hectares aux territoires des communautés, de réduire la déforestation pour aider à atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat et d'augmenter la propriété foncière des communautés à au moins la moitié de toutes les forêts tropicales.

CLARIFI soutient des projets locaux susceptibles de sécuriser les droits et d'obtenir des résultats en matière de conservation, en accordant une attention particulière à l'inclusion des femmes et des jeunes. Ses projets se concentrent sur le plaidoyer et le soutien juridique, la conservation et la gestion des ressources, le renforcement des capacités organisationnelles, les moyens de subsistance des communautés et la protection des défenseurs des communautés.

Démonstration du pouvoir des financements directs en Indonésie, en RDC, en Colombie et au Pérou

En Indonésie, CLARIFI a aidé l'AMAN à renforcer la cartographie participative, les économies autochtones et les capacités de gouvernance des communautés autochtones dans ses sections locales. L'AMAN a cartographié 30 territoires coutumiers s'étendant sur plus de 350,000 hectares, soutenu sept groupes d'entreprises des peuples autochtones ; créé une entreprise détenue par des autochtones ; et collaboré avec les administrations des villages, ce qui a abouti à l'élaboration de cinq plans de développement des villages liés aux peuples autochtones. Le même projet a financé les efforts de la communauté Oi Bura, qui a revitalisé une plantation de café abandonnée grâce à l'agroforesterie. La communauté a également revitalisé une plantation de café abandonnée grâce à l'agroforesterie. Ce projet témoigne de la puissance de la cartographie participative en tant qu'outil d'organisation et de sensibilisation, ce qui a permis d'améliorer les moyens de subsistance, la conservation et la reconnaissance officielle des droits des peuples autochtones par les autorités villageoises.

En RDC, les peuples autochtones pygmées sont les premiers occupants et habitants du pays. Ils dépendent de la forêt étant donné leurs activités de chasse, d'élevage et de cueillette. Avec l'arrivée des Bantous dans le pays, les peuples autochtones pygmées ont commencé à pratiquer l'agriculture traditionnelle pour faire face aux pénuries alimentaires. Aujourd'hui, la plupart des femmes pygmées luttent pour joindre les deux bouts en pratiquant une agriculture de subsistance.

L'Association des femmes autochtones pygmées (AFAP) s'efforce de changer cette dynamique en [donnant à celles-ci les moyens](#) d'adopter des pratiques agricoles plus résilientes et durables au profit de leurs propres

communautés. Entre 2022 et 2024, l'AFAP a aidé les femmes à semer du maïs décortiqué sur 15 hectares de terres, à récolter du maïs et des arachides non décortiqués, à planter et à distribuer 1,500 paniers de boutures de manioc amélioré et à semer 2,500 plants de bananes plantain. Ces changements de pratiques agricoles, petits mais significatifs, aident les femmes à conserver leurs territoires et à lutter contre le changement climatique tout en améliorant leur sécurité alimentaire.

Au Pérou, le gouvernement ne reconnaît pas les territoires des peuples autochtones et n'enregistre pas officiellement leur statut juridique. Au lieu de cela, il accorde des titres fonciers aux familles installées dans des zones et des groupes tribaux spécifiques, les classant comme « communautés natives. » Cela exclut une grande partie des territoires traditionnels, vulnérables face au contrôle de l'état, y compris les endroits où les communautés se déplacent et chassent. Cette absence de droits garantis les expose régulièrement aux risques liés aux projets d'extraction ou d'infrastructure menés par l'état.

Grâce au financement direct de CLARIFI, l'AIDSESEP a travaillé avec cinq autorités agricoles régionales pour mener le processus d'attribution de titres fonciers à 11 communautés natives entre 2022 et 2024. Le projet a permis de créer neuf comités de surveillance et de les former à émettre des alertes en temps réel sur les menaces pesant sur les territoires des communautés. Il a également fourni un accès Internet par satellite aux communautés isolées, les connectant au monde extérieur en temps réel.

« Lorsqu'il y a des projets d'extraction ou des projets d'infrastructures publiques au Pérou sur des terres où des familles autochtones sont installées, si elles n'ont pas de sécurité juridique, elles risquent d'être déplacées. »

– Waldir Azan, AIDSESEP-Pérou

En Colombie, les efforts de la Commission nationale des territoires autochtones (CNTI) visant à rétablir les droits de pleine propriété de 57 territoires autochtones sous le régime de tenure Resguardo ont été couronnés de succès. Le projet CLARIFI a empêché le recul des droits de tenure en vertu de la loi de 1961 qui a transféré les droits de propriété autochtone à l'état. Aujourd'hui, le CNTI et l'Agence nationale foncière collaborent pour rétablir les droits de propriété de cinq autres territoires autochtones, grâce à l'engagement du gouvernement colombien à l'égard de la Table ronde nationale permanente des peuples autochtones.

Dirigeantes des communautés autochtones Ogiek, Maasai, Batwa, Aweer, Benet, Sengwer et Yaaku réunies au Mont Elgon, au Kenya, pour l'Assemblée 2022 de l'Afrique de l'Est. Photo prise par TonyWild Photography pour L'Initiative des droits et ressources (RRI).



FAIRE PROGRESSER LES DROITS DE TENURE DES FEMMES

RRI a pris des mesures décisives pour s'assurer que la réforme de la tenure soit inclusive du point de vue du genre, reconnaissant que des droits garantis pour les femmes sont essentiels à la justice sociale, à la biodiversité et à la résilience climatique. Grâce à des partenariats à long terme, à la formation de coalitions, à des réformes juridiques et à un plaidoyer stratégique, RRI a fait passer l'égalité entre les sexes d'une préoccupation périphérique à un pilier central de la gouvernance des ressources naturelles.

Établi en tant que programme autonome en 2012 et s'appuyant sur des années de travail au niveau national et régional, le programme Justice de genre de RRI est apparu comme une priorité clé au sein de la coalition lorsque les droits ont commencé à s'améliorer et que des progrès ont été réalisés dans les régions ciblées par RRI. En renforçant leurs capacités, leur coordination et l'apprentissage par les pairs, RRI a permis aux femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales de se faire entendre sur la scène nationale et internationale, en cherchant à combler les injustices historiques, sociales, économiques et politiques qui les empêchent de jouir de leurs droits humains et de leurs droits de tenure.

Cette transformation a été menée par les femmes locales elles-mêmes. En RDC, RRI a soutenu la Coalition des femmes leaders pour l'environnement et le développement durable (CFLEDD) dans son plaidoyer pour l'inclusion de dispositions fortes en matière de genre dans la politique foncière nationale 2022, garantissant l'égalité des droits des femmes à la terre, à l'héritage et à la participation à la prise de décision. La CFLEDD a également organisé des dialogues provinciaux avec les chefs coutumiers, contribuant ainsi à faire évoluer les normes locales et à obtenir un soutien pour la reconnaissance des droits des femmes au sein des systèmes traditionnels.

Au Libéria, la Fondation pour les initiatives communautaires (FCI) a contribué à la mise en place d'un groupe de travail national sur la justice de genre qui a impliqué les ministères, les autorités foncières et les leaders communautaires. Ce travail a incité l'Agence de protection de l'environnement à intégrer les droits fonciers des femmes dans ses cadres environnementaux et climatiques et a soutenu une vaste campagne de

sensibilisation des communautés. Des sketches radios, des ateliers d'aide juridique et des réunions publiques ont permis de toucher plus de 1,600 personnes, dont deux tiers de femmes, et de s'assurer qu'elles connaissaient leurs droits en

« Les femmes sont la colonne vertébrale de nos communautés, mais nous avons trop longtemps été exclues des décisions concernant nos propres terres. Grâce aux efforts de RRI, nous sommes désormais considérées comme des leaders, capables d'élaborer des politiques qui ont un impact sur nos familles et nos forêts. »

BHARATI PATHAK,
ANCIENNE PRÉSIDENTE
DE LA FECOFUN



Membres de la coalition souriant pour une photo lors de la discussion en petits groupes dans le cadre de la Réunion de stratégie mondiale de RRI à Kinshasa, en RDC.
Photo de Madiha Waris pour L'Initiative des droits et ressources (RRI), 2024.

« Invisibles pour les donateurs et souvent mises à l'écart au sein de leurs propres communautés, les femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales sont des actrices politiques et elles gèrent les terres. C'est pourquoi nous avons contribué à la création de la WiGSA – pour changer non seulement le financement, mais aussi la dynamique du pouvoir. »

OMAIRA BOLAÑOS,
DIRECTRICE DE PROGRAMME, RRI

vertu de la loi de 2018 sur les droits fonciers.

Au Népal, RRI a travaillé avec la FECOFUN pour soutenir les réformes juridiques, le renforcement des capacités et les modèles de mentorat. En conséquence, les nouvelles lois foncières reconnaissent désormais les droits des femmes à posséder, hériter et gérer la terre. La FECOFUN a également fourni une formation pratique à la négociation et à la budgétisation pour les usagères de la forêt.

RRI a également soutenu la création du Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF) lors de la conférence internationale de 2009 organisée conjointement avec l'OIBT et le gouvernement camerounais. Le REFACOF est un réseau régional d'organisations de femmes présent dans au moins 14 pays dont la mission est de promouvoir les droits des femmes en Afrique et de plaider pour l'élaboration de politiques et de pratiques en faveur de l'égalité entre les sexes dans les régimes fonciers et forestiers.

Deux initiatives fondamentales soutiennent ce changement : un nouvel outil de plaidoyer appelé [Notre Appel à l'Action](#) et la WiGSA. Lancée en 2022, la WiGSA est la première plateforme transrégionale réunissant des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour plaider en faveur d'un financement direct, de politiques tenant compte de la dimension de genre et de la justice climatique.

Les réunions stratégiques de la WiGSA – d'abord au Panama en 2023, puis au Népal en 2024 – ont permis d'élaborer un programme de plaidoyer commun axé sur les droits fonciers, le leadership intergénérationnel et le financement climatique tenant compte du genre. « Nous devons tous travailler

L'Alliance des femmes du Sud global (WiGSA)



Lancée en 2022, l'Alliance des femmes du Sud global (WiGSA) est une alliance d'organisations, de groupes et d'associations de femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales du Sud global qui travaillent au développement du financement direct du climat pour les femmes et les filles des communautés au niveau territorial. Facilitée par RRI, sa mission est de plaider en faveur de changements dans la structure mondiale actuelle du financement des donateurs pour lutter contre le changement climatique, préserver la biodiversité et veiller à ce que les femmes et les filles soient reconnues pour leur leadership et leurs contributions. En avril 2025, la WiGSA comptait 23 organisations membres représentant 59 pays.

La mission de la WiGSA est unique car elle comble une lacune historique dans les engagements internationaux visant à soutenir directement le rôle des femmes dans la réalisation des objectifs mondiaux en matière de climat et de conservation et à garantir les droits de leurs communautés. En 2024, la WiGSA et RRI ont lancé un nouveau dossier sur *Le financement mondial parvient-il aux femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales ?*

ensemble pour défendre nos droits et améliorer nos connaissances afin de renforcer les politiques et d'avoir plus de femmes leaders, » a déclaré Chouchouna Losale de la CFLEDD.

Au niveau local, RRI a soutenu des formations sur le leadership des femmes en Amazonie, dans les Andes tropicales, en Afrique centrale et en Asie. Dans les îles Mentawai en Indonésie, les femmes autochtones impliquées dans la cartographie participative ont utilisé leurs connaissances traditionnelles pour informer la planification du développement du village. À Brazzaville, en République du Congo, RRI s'est joint en 2023 au REPALEAC et à l'Alliance mondiale des communautés territoriales (GATC) pour co-organiser le tout premier [Forum des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo](#).

Ce forum a réuni pour la première fois les femmes leaders de la région avec les donateurs internationaux et les ministres africains, soulignant leur rôle essentiel dans les progrès de la résilience climatique et de la conservation de la biodiversité de la région.

Depuis 2018, la coalition RRI en Amérique latine a souligné l'importance de [mieux comprendre](#) les rôles des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales et la façon dont elles contribuent à la gouvernance territoriale, à l'autonomisation des femmes et au renforcement du leadership. En [Colombie](#) et au [Pérou](#), les entreprises dirigées par des femmes créent les conditions nécessaires à long terme pour surmonter les chocs externes graves, tels que le changement climatique et la pandémie de covid-19, afin de

soutenir les économies locales, la gouvernance territoriale et la gestion durable des ressources naturelles.

Le rapport 2025 de RRI, intitulé *Résilience et résilience*, attire à nouveau l'attention sur le degré de reconnaissance des droits forestiers des femmes autochtones, afro-descendantes et des communautés locales dans les lois nationales de 35 pays. Le rapport constate que même avec quelques évolutions positives en matière de reconnaissance juridique, les droits des femmes des communautés à l'appartenance, à l'héritage, à la participation, à la prise de décision communautaire et à la résolu-

tion des litiges restent limités. Depuis la première édition en 2017 de *Pouvoir et potentiel*, cet ensemble de données a servi d'outil de plaidoyer important lors des COP de la CCNUCC, de la CSW66, de Stockholm+50 et d'autres forums mondiaux.

Qu'il s'agisse d'obtenir la reconnaissance juridique des terres communautaires ou de modifier les systèmes financiers mondiaux, le travail de RRI en matière de justice de genre reflète une stratégie claire : les femmes doivent non seulement être protégées par la loi, mais aussi se positionner en tant que leaders au sein de leurs communautés et sur la scène mondiale.

Une femme Maasai en Tanzanie se tient dos à l'appareil photo.
Photo par Shutterstock.



La sagesse ancestrale enseigne que ce pommier d'eau est plus ancien que la communauté autochtone de Kasepuhan Pasir Eurih qui le protège. Les jeunes citadins ont appris cela et bien d'autres choses auprès des anciens de cette communauté lors d'un camp vert 2022 en Indonésie.
Photo par Eki et RMI, 2022.



LEADERSHIP INTERGÉNÉRATIONNEL ET JEUNESSE : SOUTENIR LES MOUVEMENTS GRÂCE AU PARTAGE DES CONNAISSANCES

Le travail de RRI est fondé sur la conviction qu'une transformation durable nécessite le développement du leadership à travers les générations. Par le biais du mentorat et de la solidarité, les leaders chevronnés de la coalition fournissent aux jeunes militants les outils nécessaires pour faire avancer le mouvement en faveur des droits de tenure.

Partout dans le monde, des défenseurs de longue date des communautés autochtones, afro-descendantes et locales – dont beaucoup ont mené des campagnes d'obtention de titres fonciers collectif pendant des décennies – ont encadré des organisateurs plus jeunes dans les négociations, la gouvernance et la mobilisation des communautés. Ce partage de connaissances n'est pas seulement stratégique, il est ancestral. Lorsque la sagesse traditionnelle est transmise, elle renforce les revendications foncières collectives et garantit que les structures de gouvernance évolueront sans rompre les liens avec leurs racines.

En septembre 2023, 18 jeunes leaders de 10 pays d'Amérique latine se sont réunis à Bogota pour renforcer les réseaux de jeunes dans la région et améliorer leurs compétences en matière de leadership. Ensemble, ils ont publié un [Manifeste de la jeunesse](#) pour exprimer leurs priorités mutuelles en matière de conservation fondée sur les droits et de pratiques de gestion durable des terres, en s'appuyant sur leurs propres expériences au sein de leurs communautés. Ce manifeste servira de guide



Participant.e.s à l'Atelier régional pour la jeunesse latino-américaine, 6-7 septembre 2023.
Photo de Monica Orjuela pour L'Initiative des droits et ressources (RRI).

« L'autonomisation des jeunes autochtones et des jeunes des communautés locales est un effort intergénérationnel unifié. Nous sommes plus forts lorsque nous sommes ensemble. »

NED TUGUINAY DE LA
PLATEFORME DE LA JEUNESSE
AUTOCHTONE D'ASIE

à la coalition mondiale de RRI, qui s'est engagée à intégrer le leadership et l'engagement des jeunes dans ses activités régionales et mondiales.

Du Népal au Libéria, les jeunes leaders de la coalition sont engagés dans des entreprises forestières durables, la conservation et les dialogues politiques, en s'appuyant sur les expériences et la sagesse d'organiseurs chevronnés.

Reconnaissant l'importance de ce continuum, RRI soutient le leadership intergénérationnel par le biais de politiques, de programmes et de plateformes telles que la WiGSA et l'Initiative

pour la jeunesse et la gouvernance foncière en Afrique. Ces efforts vont au-delà du renforcement des capacités, ils concernent l'identité, la continuité et la résilience. Ils garantissent que les jeunes

des communautés autochtones, afro-descendantes et locales prennent les rennes, non seulement en tant qu'héritiers des luttes, mais aussi en tant que co-auteurs des solutions.

Apprendre et vivre grâce à la sagesse de nos aînés : Le pouvoir de la jeunesse pour la terre, les forêts et les territoires en Asie



Coécrit avec 15 organisations asiatiques – des groupes de jeunes, des réseaux autochtones et des organisations alliées – ce [rapport dirigé par les jeunes](#) publié en 2023 met en avant les expériences et le leadership des jeunes activistes dans un appel à l'action.

Les jeunes des communautés autochtones et locales d'Asie, et plus largement du monde entier, sont souvent à la croisée de ce qui semble être des compromis impossibles. Ils doivent gérer un équilibre délicat entre les forces de la modernisation et leur lien intergénérationnel avec leur lieu d'origine et leur communauté. En construisant un lien intergénérationnel fort avec leurs communautés et le contexte écologique, les jeunes peuvent devenir des défenseurs motivés de leurs droits collectifs.

Voici cinq principes clés qu'ils recommandent pour développer le leadership des jeunes dans les années à venir :

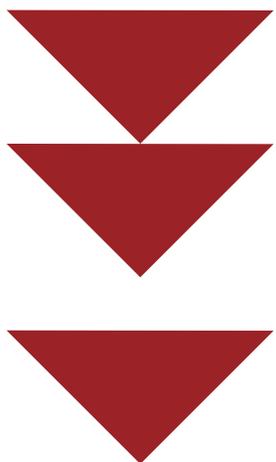
- L'organisation de la jeunesse est toujours intergénérationnelle
- Les leaders font émerger d'autres leaders
- Les jeunes apprennent en dirigeant et les alliés dirigent en leur faisant confiance
- La sécurité des jeunes est un devoir commun
- La solidarité est sacrée

Les jeunes comprennent souvent ce qui est en jeu parce qu'ils l'ont vécu. Ils comprennent que leurs problèmes sont interconnectés et enracinés parce qu'ils ont lutté pour les démêler et les surmonter. Mais surtout, ils sont prêts à consolider l'engagement et la sagesse nécessaires pour gagner ensemble.



Ayu (24 ans) et Dita (24 ans), jeunes autochtones Talang Mamak, province de Riau, Sumatra, Indonésie. Les plantations de caoutchouc entourent les Talang Mamak depuis des générations, depuis le début de la colonisation néerlandaise. Beaucoup de ces plantations ont été converties en plantations de palmiers à huile dans les années 1980. De plus, depuis 1986, plus de 5 000 hectares de forêt locale ont été défrichés et convertis en plantations de palmiers à huile par ces grandes entreprises. Les Talang Mamak dépendent de la forêt pour leur subsistance, leur alimentation, leurs pratiques culturelles et leurs rituels. Aujourd'hui, la communauté n'a d'autre choix que de travailler pour les entreprises privées ou de planter ses propres palmiers à huile. « Si les forêts disparaissent, les Talang Mamak disparaîtront », déclare Dita, une jeune femme de 24 ans qui défend les droits fonciers de sa communauté.
Photo de Jacob Maentz pour Rights and Resources Initiative, 2022.

Une femme pygmée autochtone utilise le GPS de son téléphone en RDC. 2024.
Photo prise par EnviroNews RDC pour RRI.



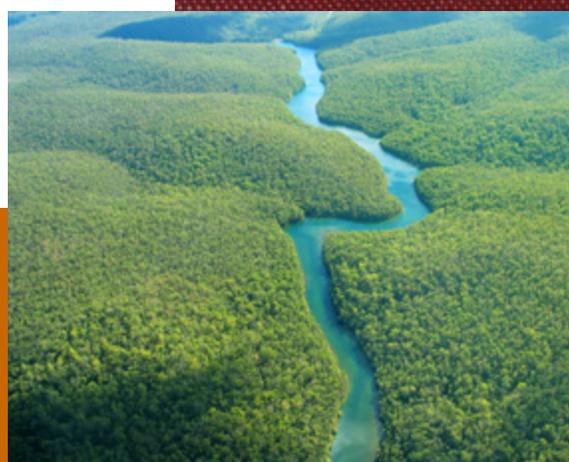
RENFORCER LE POUVOIR DES COMMUNAUTÉS GRÂCE À L'INNOVATION

La technologie est devenue un multiplicateur de force essentiel pour les communautés qui défendent leurs terres et leurs ressources face à l’empiètement et l’extraction. Depuis 2005, RRI a contribué à développer l’utilisation d’outils numériques qui améliorent le suivi, la collecte de preuves et l’influence sur les politiques, tout en ancrant les données communautaires dans le processus décisionnel national et mondial.

Dans le bassin amazonien, RRI a soutenu l’attribution de titres de propriété à huit communautés autochtones du Pérou et a contribué à la création de neuf centres de surveillance dirigés par les communautés dans les régions d’Ucayali, de Loreto et de Madre de Dios. Dotés de jeunes formés et de dirigeants locaux, ces centres sont équipés d’Internet par satellite, de GPS et de drones, et sont intégrés au système d’alerte précoce de l’AIDSESP. Ils permettent aux communautés de surveiller l’exploitation forestière illégale, de suivre l’évolution de la déforestation et d’émettre des alertes en temps réel, reliant ainsi les connaissances locales au plaidoyer national et international. Rien qu’en 2023, ces efforts ont permis d’éviter l’incursion de multiples opérations d’extraction, tout en protégeant les défenseurs des terres grâce à un module de surveillance et d’alerte spécifique utilisé par 18 fédérations régionales.

La collaboration de RRI avec 20 organisations de terrain et chercheurs afro-descendants, notamment le PCN et l’OTEC, a conduit à la [première analyse multi-pays](#) et au développement d’une [visionneuse cartographique en libre accès](#) des territoires afro-descendants en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il s’agit du premier outil permettant de visualiser la présence territoriale et les données écologiques pour les peuples afro-descendants, noires, marrons, garífunas et créoles dans 16 pays. Publiée en 2022, l’étude révèle que les peuples afro-descendants ne possèdent légalement que 5 pour cent des quelques 205 millions d’hectares de leurs terres. Ces données ont depuis été utilisées par les leaders afro-descendants pour plaider en faveur de la reconnaissance des terres lors des COP de la CCNUCC, de la CDB et d’autres instances internationales.

En Indonésie, le soutien de RRI à la Coalition pour la justice foncière et au Réseau de cartographie participative (JKPP) a permis de cartographier plus



En haut : Province du Kwango. République démocratique du Congo.

Photo prise par Ley Uwera pour le Tenure Facility.

Au milieu : Image prise par un drone d’une rivière dans la forêt amazonienne, Amérique latine.

En bas : Des femmes au Libéria se rassemblent devant une salle communautaire. Photo prise par RRI, 2012.

de 17,2 millions d’hectares de terres coutumières. Des jeunes et des femmes formés au journalisme spatial, à la cartographie numérique et au plaidoyer basé sur les données ont téléchargé des centaines de cas sur Tanahkita.id, une plateforme open-source optimisée en 2022. Ces cartes communautaires ont servi de base aux contestations juridiques de la loi indonésienne sur la création d’emplois et ont directement alimenté les recommandations de la Conférence nationale sur la tenure de 2023.

Au Libéria, les stations de surveillance gérées par les communautés sont désormais reliées à l’Autorité de développement forestier, ce qui permet de détecter et de signaler rapidement l’exploitation forestière illégale. Ces efforts des Entrepreneurs sociaux pour le développement durable (SESDev), avec la participation de l’Institut du développement durable (SDI) et du groupe de travail des OSC sur l’huile de palme, ont fait des communautés des acteurs essentiels des systèmes nationaux de mise en œuvre, créant ainsi une boucle de rétroaction entre le territoire et la politique.

L’autonomisation numérique va au-delà de l’application de la loi. Elle permet de mettre en place des systèmes de gouvernance communautaire, de protéger les paysages culturels et laisser les communautés façonner les bases de données nationales et les normes de divulgation. RRI plaide pour l’intégration de ces données générées par les com-



Île de Rah : Deux jeunes femmes de l’île sont assises sur un bateau en bois et pêchent.
Photo de Jantira Namwong.

munautés dans les cadres de diligence raisonnable des entreprises, en veillant à ce que les entreprises soient tenues responsables de leurs activités sur des terres contestées. Les orientations du groupe Interlaken sur les chaînes d’approvisionnement responsables sont désormais associées à un suivi en temps réel des peuples autochtones afin de promouvoir une plus grande transparence et une plus grande équité dans les systèmes d’investissement mondiaux.

À l’avenir, RRI prévoit d’étendre le [suivi communautaire](#) en Afrique de l’Est, dans le bassin du Congo et en Mésos-Amérique, en adaptant les outils aux réalités locales tout en respectant le principe de la souveraineté des données. L’objectif n’est pas seulement de numériser les paysages, mais de s’assurer que les personnes qui les protègent ont le pouvoir de définir ce à quoi ressemble le développement – et les outils pour le rendre applicable.

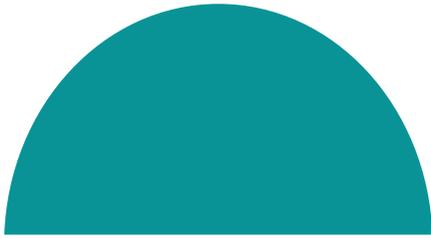
L'histoire des données de suivi de la tenure de RRI



Dans le rapport 2002 [À qui appartiennent les forêts du monde ?](#) produit par Forest Trends, Andy White et Alejandra Martin, ont écrit que les revendications gouvernementales de longue date sur la propriété étatique des forêts avaient commencé à diminuer dans les années 1980 et 1990, les gouvernements reconnaissant de plus en plus les zones sous le contrôle des communautés et la propriété communautaire. La transition vers l'abandon de la propriété et du contrôle statutaires des gouvernements sur les forêts du monde s'est poursuivie les années suivantes, ce qui a incité à poursuivre l'analyse.

Depuis, RRI a continué à suivre les changements dans la tenure forestière statutaire pour 92 pour cent des forêts du monde et a régulièrement mis à jour et élargi ses bases de données pour suivre les droits des communautés à la terre et à l'eau douce, ainsi que les droits spécifiques des femmes aux ressources de la communauté.

[L'outil de suivi de la tenure de RRI](#), mis à jour en 2022 et élargi en 2024, est la plus grande base de données en ligne sur les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales. La plateforme permet aux détenteurs de droits, aux chercheurs, aux activistes, aux décideurs politiques et au public d'accéder gratuitement et facilement à des données quantitatives et qualitatives évaluées par des pairs sur la reconnaissance des droits des communautés dans plus de 75 pays.



LES VOIX DU MOUVEMENT



A partir du haut à gauche: Des participant.e.s au premier Forum des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo posent à l'issue d'une table ronde à Brazzaville, République du Congo. Photo de Victoire Douniama pour L'Initiative des droits et ressources (RRI), 2023.

Femme autochtone et afro-descendante travaillant dans un champ, Colombie. Photo de Darwin Torres pour Proceso de Comunicades Negras (PCN), 2023.

Forêt dans le bassin du Congo, République du Congo. Photo d'EnviroNews RDC pour Rights and Resources Initiative, 2024.

Femmes récoltant des produits forestiers à Sumatra, en Indonésie. Photo de Jacob Maentz pour Rights and Resources Initiative, 2022.

Femmes autochtones pygmées allant chercher de l'eau, RDC. Photo d'EnviroNews RDC pour Rights and Resources Initiative, 2024.

EN AFRIQUE, LES LEADERS COMMUNAUTAIRES FAÇONNENT L'AVENIR DES DROITS DE TENURE



A woman watches elephants in the distance in Kenya.
Photo by Anthony Ochieng.

Le travail de sécurisation des droits de tenure des communautés ne commence ni ne se termine par une réforme politique. Il repose sur des décennies d'organisation, de négociation et de plaidoyer. Dans toute l'Afrique, les communautés sont depuis longtemps en première ligne dans la lutte pour la justice, la durabilité et le développement équitable. RRI a joué un rôle déterminant en amplifiant leurs voix. Le Liberia, le Kenya, le Cameroun et la RDC offrent des exemples convaincants de la manière dont le soutien de RRI renforce les luttes locales et aide à faire des aspirations des communautés une réalité. Dans chacun de ces pays, la terre n'est pas seulement une source de revenus, elle est la source de l'identité, de la survie et de l'autodétermination.

L'approche de RRI en Afrique s'est concentrée sur le leadership à long terme des communautés et le renforcement de leurs stratégies par le biais d'alliances, d'un soutien technique et d'un partage des connaissances.

Liberia : passer d'une loi historique à un changement durable

La loi libérienne de 2018 sur les droits fonciers (LRA) a marqué un tournant dans la gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest, en devenant la première législation de la région à [reconnaître formellement](#) les droits fonciers coutumiers sans exiger d'acte officiel. Adoptée après des années de consultation nationale, la LRA définit quatre catégories de propriété foncière, dont les terres coutumières, et garantit l'égalité des droits pour les communautés rurales et les femmes dans la gouvernance foncière.

Le groupe de travail des OSC sur les droits fonciers, une coalition d'ONG nationales et d'organisations locales engagées en faveur de la justice foncière, a été l'un des principaux moteurs de la LRA. Ce groupe a coordonné des consultations à l'échelle du pays, a fait pression en faveur de protections juridiques globales et s'est associé à des alliés internationaux tels que RRI pour s'assurer que la loi finale refléterait les voix des communautés.

Pourtant, la mise en œuvre reste un obstacle majeur. RRI a joué un rôle clé en comblant ce manque, en partenariat avec des organisations

telles que Green Advocates, l'Institut du développement durable (SDI), la fondation Rights and Rice, la Fondation pour les initiatives communautaires (FCI) et SESDev pour renforcer les capacités locales, documenter les pratiques coutumières et équiper les communautés afin qu'elles s'engagent auprès de l'Autorité foncière du Libéria. En 2022, le SDI a soutenu la finalisation des règlements pour la mise en œuvre de la composante relative aux terres coutumières de la LRA et a contribué au lancement d'un centre d'information centralisé sur la gouvernance foncière.

Mina Beyan de SESDev explique : « *La loi était progressiste, mais sa mise en œuvre sur le terrain a été le véritable défi. De nombreuses communautés n'ont toujours pas conscience de leurs droits.* »

Les ateliers et les dialogues locaux soutenus par RRI ont contribué à combler cette lacune, en permettant aux communautés de cartographier leurs territoires, de résoudre les conflits internes et d'élaborer des protocoles de gouvernance. Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un effort plus large visant à traduire la LRA en gains significatifs pour tous les membres de la communauté. La justice en matière de genre était également au cœur de cette stratégie. Grâce à des initiatives ciblées, les femmes ont été formées à comprendre et à revendiquer leurs droits fonciers, à influencer la prise de décision et à demander des comptes aux dirigeants de la communauté.

« Chaque fois que des espaces sûrs nous sont offerts, nous sommes libres d'apprendre, de collaborer et d'élaborer des stratégies ensemble sur la manière dont nous pouvons améliorer les questions qui touchent aux droits humains des femmes. Nous apprenons à documenter nos problèmes et à former des équipes pour soutenir les femmes au niveau local. »

– Loretta Alethea Pope, directrice exécutive de la Fondation pour les initiatives communautaires (FCI) au Libéria et membre de la WiGSA



Images prises par drone du territoire ancestral des Ogiek, un peuple autochtone du mont Elgon qui gère ces terres depuis des générations.

Photo prise par TonyWild Photography pour Rights and Resources Initiative, 2022.

« Dès le début, le soutien de RRI a été déterminant, non seulement en fournissant des ressources techniques et financières, mais aussi en nous aidant à mobiliser les communautés et à faire entendre leur voix dans les espaces de prise de décision. Ce partenariat précoce nous a aidés à passer d'un plaidoyer réactif à un engagement stratégique, garantissant que les préoccupations de la communauté étaient non seulement entendues mais prises en compte, tant au Libéria que sur les plateformes mondiales. »

SILAS SIAKOR,
MILITANT LIBÉRIEN ET LAURÉAT
DU PRIX GOLDMAN POUR
L'ENVIRONNEMENT EN 2006

Kenya : Reprendre des terres ancestrales, défendre la survie culturelle

La Constitution kenyane de 2010 a jeté les bases d'une nouvelle ère en matière de gouvernance foncière en reconnaissant les terres communautaires et en imposant une législation visant à les sécuriser. Cela a conduit à la promulgation de la loi de 2016 sur les terres communautaires (CLA), qui prévoit un processus juridique permettant aux communautés d'enregistrer et de gérer les terres communales. La CLA a été conçue pour protéger les droits des communautés pastorales, autochtones et agro-pastorales historiquement marginalisées.

Cependant, la mise en œuvre de la loi a été inégale et lente, entravée par des procédures bureaucratiques, un manque de sensibilisation et des contraintes de ressources. Malgré cela, des communautés comme les Masaïs, dans les régions pastorales du Kenya, ont réalisé des progrès essentiels.

Kimaren Ole Riamit, chef masaï et directeur de Partenaires pour l'amélioration des moyens de subsistance autochtones (ILEPA), qualifie le soutien de RRI de crucial : « Notre lutte est intergénérationnelle. Il est essentiel de disposer de preuves bien documentées et d'un plaidoyer mené par la communauté. Le soutien de RRI a rendu cela possible. »

Dans un dossier historique soutenue par l'ILEPA et RRI, les communautés Masaï ont [récupéré avec succès des terres](#) que des acteurs extérieurs à Maji Moto s'étaient appropriées. Le financement de RRI a permis d'obtenir des conseils juridiques, de la documentation et de susciter une mobilisation populaire pour obtenir, après des décennies de résistance, une décision de justice qui a rendu la terre à ses gardiens légitimes. Cette victoire a représenté une reconquête profondément symbolique du territoire ancestral et de la dignité de la communauté. Depuis, elle est devenue une source d'inspiration pour d'autres groupes autochtones de la région qui souhaitent faire valoir leurs revendications territoriales avec une confiance renouvelée.

« RRI ne se contente pas de soutenir des projets, RRI construit des mouvements. Grâce à son soutien, nous avons rassemblé des preuves, construit une force populaire et récupéré les terres qui avaient été confisquées à notre communauté. » – Kimaren Ole Riamit

RDC : Faire progresser la réforme juridique grâce à un plaidoyer mené au niveau local

La RDC abrite la deuxième plus grande forêt tropicale au monde et constitue un pays essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Ses vastes forêts abritent également des peuples autochtones et des communautés locales vulnérables qui dépendent de la terre pour leur survie. Depuis 2012, RRI a soutenu une coalition dynamique en RDC, influençant ses lois sur les droits fonciers en évolution et suscitant une réforme politique majeure.

En 2013, la RDC a créé la Commission nationale de la réforme foncière (CONAREF) pour gérer ses réformes foncières sur la base des principes de participation, de décentralisation et de respect des droits humains et de l'environnement, ainsi que des droits des femmes et des minorités. En 2014, elle a adopté un décret permettant aux communautés d'obtenir des concessions forestières communautaires légalement reconnues à des fins de conservation et de subsistance.

Les membres de RRI tels que l'Institut congolais des Ressources (CRI), la Dynamique des groupes de peuples autochtones (DGPA), la Coalition des femmes leaders pour l'environnement et le

« Même si nous savons que tout ne changera pas immédiatement et que la mise en œuvre de la loi prendra du temps, elle nous permettra au moins de disposer de plus d'outils pour faire respecter nos droits à l'avenir. »

PATRICK SAIDI,
COORDINATEUR DE LA DGPA
POUR LA LOI SUR LES PEUPLES
AUTOCHTONES PYGMÉES DE LA RDC

développement durable (CFLEDD), le Centre des technologies innovatrices et le développement durable (CTIDD), la Ligue nationale des associations autochtones pygmées du Congo (LINAPYCO) et le Conseil pour la défense environnementale par la légalité et la traçabilité (CODELT) ont joué un rôle crucial dans le développement et le pilotage de cette approche en collaboration avec le Tenure Facility. En avril 2025, la RDC avait accordé 202 concessions forestières communautaires sur près de 4 millions d'hectares.

Notamment, RRI a été la seule coalition internationale à qui le gouvernement de la RDC a demandé de présenter ses recommandations pour améliorer le projet de politique foncière nationale. Toutes ces recommandations visant à renforcer et à clarifier la propriété collective ont été adoptées dans la version finale, et grâce au plaidoyer



Des femmes pygmées autochtones se serrent les coudes en signe de solidarité, en République démocratique du Congo.

Photo prise par EnviroNews RDC pour Rights and Resources Initiative, 2024.

mené par la CLFEDD, le gouvernement s'est également engagé à intégrer la dimension de genre dans sa politique, avec finalement l'intégration des droits fonciers des femmes dans l'enregistrement foncier qui n'avait pas été mis à jour depuis 1973.

La coalition de RRI en RDC a remporté deux autres victoires historiques avec le [projet de loi de 2022](#) pour protéger et promouvoir les droits des peuples autochtones pygmées de la RDC et la [loi de 2023 sur la planification de l'utilisation des terres](#) adoptée par l'Assemblée nationale à la suite d'un plaidoyer soutenu par les partenaires et collaborateurs locaux de RRI.

Vers une évolution du pouvoir et de la justice foncière sur le continent

Ce qui unit ces diverses victoires, c'est un modèle commun avec les communautés au centre,

soutenues – et non supplantées – par RRI. Il en résulte non seulement des droits plus solides sur le papier, mais aussi des mouvements populaires plus résistants, mieux informés et mieux connectés.

Pour l'avenir, les leaders locaux soulignent la nécessité d'un investissement soutenu et pluriannuel. Au Libéria, Beyan demande un engagement accru auprès d'organismes régionaux tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (la Cédéao, une union politique et économique régionale regroupant 15 pays d'Afrique de l'Ouest) et davantage de ressources pour soutenir la mise en œuvre des réformes en matière de gouvernance foncière. Au Kenya, Ole Riamit souligne l'urgence de protéger les défenseurs des droits fonciers et de renforcer le soutien juridique aux litiges d'intérêt public. En RDC, les groupes de la société civile continuent d'appeler à la pleine reconnaissance et au financement des systèmes coutumiers de gouvernance foncière.



Images prises par un drone du territoire coutumier des peuples afro-descendants, en Colombie.
Photo de Rafael Martins.

EN ASIE, LES COMMUNAUTÉS SÉCURISENT LEURS TERRES FACE AU CLIMAT



Une habitante locale occupée à tailler les repousses d'un buisson dans la forêt communautaire de Shree Bindeshwari, au Népal.
Photo d'Asha Stuart pour L'Initiative des droits et ressources (RRI). Mars 2025.

Dans toute l'Asie, les peuples autochtones et les communautés locales protègent depuis longtemps leurs terres, leurs cultures et leurs forêts face à la négligence de l'état et aux pressions de l'industrie extractive. Dans des pays comme l'Indonésie et le Népal, ces communautés remportent des victoires décisives, non pas seules, mais en collaboration avec des alliés comme RRI, dont le soutien depuis 20 ans les a aidées à faire pencher la balance du côté de la justice.

« Le soutien constant de RRI a permis d'établir des cadres clairs qui ont donné à nos communautés les moyens d'engager efficacement le gouvernement et les parties prenantes internationales. RRI a établi la norme, non seulement pour la recherche et le plaidoyer, mais aussi pour la manière de travailler en partenariat avec les peuples autochtones. Ils nous ont donné l'espace nécessaire pour diriger, ont fait confiance à notre expertise et se sont tenus à nos côtés, ce que peu d'autres ont fait. »

RUKKA SOMBOLINGGI,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AMAN

Indonésie : Ancrer les droits coutumiers dans la loi et la pratique

En Indonésie, où vit l'une des populations autochtones les plus importantes au monde, la sécurisation des droits fonciers reste un défi en raison des conflits impliquant de puissantes industries : huile de palme, exploitation minière et exploitation forestière. Le gouvernement a toujours revendiqué le contrôle d'environ 70 pour cent des terres du pays, dont une grande partie est considérée comme une forêt appartenant à l'état. Un arrêt historique de la Cour constitutionnelle de 2013 (MK35) a rejeté cette revendication, reconnaissant que les forêts coutumières ne sont pas des forêts d'état – un précédent juridique majeur qui a ouvert la voie aux revendications foncières des peuples autochtones.

En 2016, Perkumpulan HuMa s'est efforcé d'accélérer la reconnaissance nationale des forêts Adat en Indonésie suite à l'arrêt MK35. Grâce à la recherche juridique, au plaidoyer et à l'engagement public, HuMa a élaboré une directive nationale sur la reconnaissance des forêts Adat et a soutenu la rédaction du décret ministériel No. 6747. Ses efforts ont abouti à la reconnaissance officielle de neuf forêts Adat s'étalant sur 13,122



Une femme se tient debout dans la forêt amazonienne en Colombie, ramassant des bananes dans un panier attaché à son dos. Photo prise par l'équipe de conservation de l'Amazonie.

hectares par le président Jokowi en 2016 – un autre moment historique pour les droits fonciers des autochtones.

Grâce au soutien stratégique et financier de RRI, l'AMAN a franchi une étape importante : la reconnaissance légale de plus de 300,000 hectares de terres ancestrales auparavant contrôlées par l'état et la connexion des efforts sur le terrain avec les processus politiques régionaux et mondiaux. L'une de ces communautés, Masyarakat Adat Dalem Tamblingan (la MADT) à Bali, [se bat depuis des années](#) pour récupérer sa forêt ancestrale et la protéger de l'empiètement et de l'exploitation.

Nichés au milieu d'arbres tricentenaires et de milliers d'espèces végétales – dont beaucoup ne se trouvent nulle part ailleurs sur Terre – se trouvent 17 temples construits le long de la frontière du territoire de la MADT, dans le centre-nord de Bali. Ces temples représentent la façon dont la MADT conçoit sa relation réciproque avec le monde naturel : son système de croyance, Piagem Gama Tirta, se traduit par « la vénération de l'eau et vivre en harmonie avec la nature. »

« Nous n'appelons pas ce que nous faisons de la conservation. Ce sont nos habitudes quotidiennes et c'est ce que nous sommes, » a déclaré Putu Willy Suputra, un jeune guide de trekking de la MADT.

Soutenue par l'AMAN et par l'engagement stratégique de RRI, la communauté a obtenu légalement ses droits coutumiers et gère désormais son territoire dans le cadre d'un système de gouvernance traditionnel ancré dans la spiritualité. Elle est devenue un modèle de conservation dirigé par les peuples autochtones, préservant la biodiversité et les sources d'eau et mettant un terme au développement illégal dans la zone forestière sacrée de Tamblingan. En [revendiquant des droits fonciers et des lois coutumières](#), les leaders de la MADT démontrent que le régime foncier communautaire peut être un pilier de la résilience écologique et du renouveau culturel.



Des membres de l'Alliance des femmes du Sud Global (WiGSA) posent avec des membres de communautés locales et des dirigeant.e.s du Groupe d'usager.e.s de forêts communautaires, lors de leur deuxième réunion stratégique à Katmandou, au Népal.

Photo de Sandesh Chaudhary pour L'Initiative des droits et ressources (RRI), 2024.

En 2024, le groupe de travail sur les APAC en Indonésie a joué un rôle de premier plan dans la promotion de la conservation autochtone et communautaire dans la politique nationale du pays. Leur plaidoyer a soutenu l'inclusion de la gouvernance territoriale des communautés dans la stratégie et le plan d'action nationaux pour la biodiversité et a contribué à un changement de position historique de l'Indonésie lors de la COP16 de la CDB, où le pays a approuvé l'organe subsidiaire permanent sur l'article 8(j) pour renforcer la participation des peuples autochtones à la gouvernance de la biodiversité. Ces mesures ont fait progresser le statut de 142 communautés qui gèrent 274 aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC), les désignant comme des gardiens essentiels de la biodiversité.

Népal : Les forêts communautaires au cœur de l'équité et de l'action climatique

Au Népal, de nombreuses organisations travaillent sans relâche pour renforcer l'inclusivité de la gouvernance forestière. Le programme de foresterie communautaire du Népal est considéré comme l'un des plus réussis au monde, avec plus de 22,000 groupes d'usagers de forêts communautaires qui gèrent plus de 2,2 millions d'hectares de terres

forestières, soit environ 30 pour cent de la superficie forestière totale du pays.

« RRI a été un allié essentiel, soutenant nos campagnes, renforçant notre leadership et portant nos voix sur les plateformes nationales et mondiales. Grâce à leur soutien, les femmes ont non seulement acquis des rôles de leadership dans la foresterie communautaire, mais elles ont aussi changé la façon dont la conservation est comprise, » estime Bharati Pathak, ancienne présidente de la FECOFUN.

Pourtant, des défis subsistent : près de 3,3 millions d'hectares de pâturages en haute altitude ne sont toujours pas reconnus et les propositions d'extension des zones protégées continuent de poser des risques pour les droits fonciers des communautés.

« Nous avons besoin d'institutions plus fortes, d'un soutien direct aux organisations dirigées par des femmes et d'un investissement à long terme dans notre capacité à négocier avec les gouvernements et le secteur privé. Les communautés savent comment protéger la forêt. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est que le monde nous écoute et investisse, » ajoute Bharati Pathak.

En 2023, le Centre pour la recherche et le développement des peuples autochtones (CIPRED) au Népal a soutenu la [reconnaissance juridique de la gouvernance et des pratiques de guérison autochtones](#) à Tsum Nubri. La municipalité a officiellement adopté la loi Shyagya et la loi Amchi, reconnaissant les institutions coutumières du peuple Tumba au sein d'une zone de conservation nationale – une avancée juridique historique officiellement lancée par le Premier ministre Dahal. Cette avancée, soutenue par le plaidoyer et l'expertise juridique du CIPRED, crée un précédent pour la conservation fondée sur les droits et l'autogouvernance des peuples autochtones.

Pendant ce temps, la Fédération népalaise des nationalités autochtones (NEFIN) a mis un terme à la tentative du gouvernement de créer le parc national de Mera Peak dans trois municipalités du district de Solukhumbu, une zone revendiquée

par des peuples autochtones du pays, sans CLIP. Avec le soutien de RRI, la NEFIN a mobilisé des dirigeants pour visiter chaque quartier et chaque village du district afin de sensibiliser la population et d'encourager les consultations.

Green Foundation Nepal (GFN) travaille sur les entreprises communautaires et les moyens de subsistance. Depuis 2012, GFN facilite les dialogues multipartites, la gestion durable des ressources, la recherche participative, le plaidoyer auprès des politiques et des médias et le développement d'entreprises vertes afin de renforcer les organisations d'agriculteurs et de personnes dépendantes des forêts dans tout le pays. Grâce à son projet « Entreprises forestières communautaires, » GFN a constaté que la gestion communautaire des forêts est plus efficace que d'autres méthodes et qu'elle améliore les moyens de subsistance locaux.

Au Népal, le Réseau droits et ressources des femmes (WRRN) a pour objectif d'autonomiser les femmes et de garantir leur participation active à la gestion, à la conservation et à l'utilisation des ressources naturelles, tout en plaidant en faveur de l'égalité entre les sexes et de politiques fondées sur les droits. Depuis 2021, le WRRN a organisé des ateliers d'apprentissage et de partage des connaissances, mené des dialogues sur l'importance de soutenir les entreprises dirigées par des femmes et organisé des formations communautaires sur l'agroforesterie et la sylviculture.

Créer une dynamique en partant d'en bas

Les dirigeants communautaires d'Asie soulignent que la sécurisation des droits de tenure exige plus qu'un changement juridique. Cela nécessite une organisation soutenue, des données accessibles, un leadership inclusif et des partenariats à long terme. Les expériences de l'Indonésie et du Népal montrent ce qu'il est possible de faire lorsque le leadership local s'accompagne d'une solidarité stratégique.

EN AMÉRIQUE LATINE, LES DROITS DE TENURE, LE LEADERSHIP ET LA GOUVERNANCE TERRITORIALE OCCUPENT LE DEVANT DE LA SCÈNE



Femmes autochtones Ashaninka de la communauté Waypancuni, Pérou.
Photo par: Juan Llasca pour l'Initiative des droits et ressources, 2024.

Le travail de RRI en Amérique latine reflète un engagement constant dans la promotion des droits fonciers, de l'autodétermination et de la gouvernance communautaire. Du Guatemala au Brésil, des contre-forts andins aux forêts méso-américaines, RRI a joué un rôle central dans la transformation des victoires juridiques des membres de sa coalition en systèmes de gouvernance territoriale, d'action climatique et de conservation.

Guatemala

Au Guatemala, les bases ont été posées en 2007–2008, lorsque RRI a contribué à faciliter une alliance historique entre les organisations autochtones des montagnes et les concessionnaires forestiers communautaires métis des plaines. Cette coalition s'est révélée être une puissante force dans les dialogues politiques nationaux, défendant les droits forestiers des communautés et renforçant le modèle de concession forestière communautaire de Petén, salué dans le monde entier. Ce modèle a été renforcé en 2021–2023, lorsque le MRS de RRI a aidé l'Association des communautés forestières de Petén (ACOFOP) à obtenir une extension de 25 ans de trois concessions et à en ajouter deux nouvelles, ce qui a permis à 70,000 hectares supplémentaires d'être gérés par les communautés et à plus de 50, 000 personnes d'en bénéficier.

Pendant ce temps, après plus de 40 ans de lutte et avec le financement et le soutien du MRS de RRI, le Centre indien de ressources juridiques a porté l'affaire peuples autochtones mayas Q'eqchi' Agua Caliente v. Guatemala devant la Cour inter-américaine des droits humains en février 2022. En décembre 2023, les Mayas Q'eqchi' Agua Caliente ont remporté [une victoire historique](#). Le tribunal a non seulement ordonné l'arrêt de l'exploitation minière sur les terres communautaires, mais il a également recommandé l'adoption d'une nouvelle législation reconnaissant les droits de propriété des peuples autochtones. Sa décision a donné au gouvernement six mois pour accorder à la communauté son titre de propriété.

Bolivie

En Bolivie, l'engagement de RRI remonte à 2013–2014, lors du soutien fourni aux organisations autochtones et paysannes pour rendre opérationnelle la reconnaissance constitutionnelle de 2009 des autonomies autochtones. L'accent a été mis sur la justice de genre, en soulignant le leadership des femmes dans les entreprises forestières telles que les coopératives de noyer du Brésil et d'exploitants forestiers. De 2017 à 2019, RRI a contribué au renforcement de la gouvernance à Charagua Iyambae, le premier territoire autochtone formellement autonome du pays. D'ici 2023,



Participant.e.s à un atelier de formation sur le système d'alerte précoce et d'action à Bajo Quimiriki, Pérou.
Photo d'AIDSESEP-Pérou.

en partenariat avec le Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social (CEJIS) et la Confédération nationale des femmes autochtones de Bolivie, RRI a contribué à l'obtention de titres de propriété sur 181,130 hectares dans le territoire autochtone multiethnique de Beni, au profit des peuples Mojeño Trinitario, Mojeño Ignaciano, Movima, Yuracaré et Tsimane.

Pérou

Au Pérou, la collaboration de RRI avec l'AIDSESEP a évolué au fil des ans. En 2014, elle a soutenu la cartographie transfrontalière avec l'Instituto del Bien Común afin d'exposer les empiètements des concessions pétrolières et gazières au Pérou, en Équateur et en Colombie et de renforcer les demandes de CLIP des peuples autochtones. Lors de la COP20 de la CCNUCC à Lima, RRI a amplifié les voix des organisations autochtones en désignant les droits de tenure comme une solution climatique. En 2017–2019, RRI a travaillé avec la Coordination andine des organisations autochtones et des réseaux de femmes pour soutenir les entreprises agroécologiques fondées sur la souveraineté alimentaire et les connaissances ancestrales.

Ensemble, RRI et l'AIDSESEP ont renforcé le leadership et la participation politique de 263 femmes autochtones issues de 27 groupes ethniques de l'Amazonie péruvienne, en leur donnant les moyens de jouer un rôle plus actif dans la prise de décision de leurs communautés. Ils ont également renforcé les capacités techniques des femmes en les formant à l'utilisation d'outils numériques

Soutenir le mouvement des peuples afro-descendants en Amérique latine et dans les Caraïbes



Dans les forêts tropicales denses, le long des rivières ancestrales, les communautés afro-descendantes protègent depuis longtemps la nature, non pas par décret, mais par des siècles de soins et de résistance. Leur identité est indissociable de la terre, mais depuis des décennies, leurs droits sur ces terres sont restés précaires.

« *Le territoire, ce n'est pas seulement de la terre. C'est une culture, une mémoire et un avenir,* » insiste José Luis Rengifo, du PCN.

Depuis 13 ans, RRI soutient le mouvement des peuples afro-descendants en Amérique latine et dans les Caraïbes en contribuant à l'élaboration de stratégies de plaidoyer, en cartographiant la présence territoriale des peuples afro-descendants et en recueillant des données cruciales pour informer les décideurs politiques et la communauté internationale de leur rôle important dans la conservation et l'action en faveur du climat.

L'identification de 205 millions d'hectares de territoires afro-descendants dans la région a permis aux gouvernements de la Colombie et du Brésil de plaider en faveur de la reconnaissance internationale des peuples afro-descendants en tant que détenteurs de droits et qu'acteurs dans les efforts mondiaux de conservation de la biodiversité. Ce soutien a culminé lors de la 16e Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique en 2024, où les peuples afro-descendants ont été [reconnues comme des acteurs à l'article 8\(j\)](#) et ont obtenu officiellement une influence politique dans les négociations et l'accès au financement international.

« *Nous devons continuer à faire pression,* » affirme José Luis Rengifo. « *La reconnaissance est un début. Nous devons maintenant veiller à la mise en œuvre, territoire par territoire, communauté par communauté.* »

pour soutenir la création de fermes intégrées dans les communautés de Koribeni, Mairidicai, Rio Bertha et Airija. Récemment, RRI et l'AIDSESEP ont développé conjointement une évaluation de la participation des femmes et de leurs contributions à la conservation au sein des organisations autochtones nationales et régionales.

Équateur

En Équateur, RRI a soutenu les mobilisations des peuples autochtones massives de 2022, en fournissant une protection juridique à plus de 8,000 manifestants. Ces mobilisations, menées par la Confédération des nationalités autochtones de l'Équateur (CONAIE), la Confédération des nationalités autochtones de l'Amazonie équatorienne (CONFENIAE) et la Coordination des organisations autochtones du bassin du fleuve Amazone (COICA), ont fait pression sur le gouvernement pour qu'il renforce les protections du CLIP et suspende les activités d'extraction dans les territoires ancestraux.

Par ailleurs, dans la région andine, l'ALDEA a lancé le Land Restoration Lab, qui a mis en évidence les fraudes en matière de compensation carbone sur les marchés REDD+ et a formé de jeunes promoteurs fonciers à la cartographie, à la défense juridique et à la planification de la conservation.

Brésil

Au Brésil, de 2023 à 2024, CLARIFI s'est associé à la CONAQ pour développer des outils de gestion territoriale et environnementale pour 17 communautés Quilombola dans 11 états. Ces efforts soutiennent la protection de la biodiversité, l'agriculture traditionnelle et la résilience climatique à long terme dans les biomes de la forêt atlantique et du Cerrado.



Une femme se penche sur un feu à l'extérieur d'un abri, Honduras.
Photo de If Not Us Then Who?

Méso-Amérique

En Méso-Amérique, CLARIFI a collaboré avec l'Alianza Mesoamericana de Pueblos y Bosques (AMPB) et Re:wild pour soutenir le redressement post-covid-19 dans les territoires des communautés. Ce partenariat a aidé les communautés à répondre aux pressions exercées par les industries extractives et aux chocs climatiques en renforçant la restauration des écosystèmes, la gestion des forêts et la souveraineté alimentaire au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Panama.

Chacune de ces réalisations est enracinée dans l'engagement de longue date de RRI à co-créer des stratégies avec ceux qui sont en première ligne. Grâce au plaidoyer juridique, à l'innovation en matière de gouvernance, à la justice de genre, à la surveillance territoriale et au financement stratégique, RRI a renforcé l'échafaudage de systèmes de tenure durables à travers l'Amérique latine, qui servent non seulement de défense contre la dépossession, mais aussi de modèles pour des solutions de conservation et de lutte contre le changement climatique dirigées par les communautés.

ANCRÉ AVEC LE VENT EN POUPE : LE CHEMIN À SUIVRE

A l'occasion du 20e anniversaire de RRI en 2025, nous sommes appelés non seulement à réfléchir sur les réalisations passées mais aussi à faire face aux réalités urgentes qui façonnent notre avenir. Dans un contexte mondial marqué par l'accélération de la dégradation du climat, la résurgence de l'autoritarisme et l'aggravation des inégalités, la vision fondatrice de RRI, centrée sur les droits fonciers et territoriaux des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants, n'a jamais été aussi pertinente.

Pourtant, si la reconnaissance des droits fonciers des communautés s'est considérablement accrue, les progrès sont fragiles. Les défenseurs des droits sont criminalisés, on tente de discréditer les réformes juridiques et le financement de la lutte contre le changement climatique continue d'écarter ceux qui ont le mieux réussi à protéger leurs terres et leurs territoires. Pour beaucoup, la reconnaissance ne s'est pas traduite par des droits réels et tangibles. Les reculs des droits sont de plus en plus préoccupants, car la demande pesant sur les terres ne cesse de croître et des acteurs plus puissants continuent de réécrire les règles ou de s'emparer des terres en toute impunité. Les femmes et les jeunes, qui sont en première ligne de la résis-



Iranyishuye Mariam, de REPALEAC Burundi-ASSEJEB, et Jenifer Lasimbang, de Malaisie-Bornéo, lors du Forum des femmes autochtones et des communautés locales d'Afrique centrale et du bassin du Congo, à Brazzaville, en République du Congo. Photo prise par Victoire Douniama pour Rights and Resources Initiative, 2023.

tance, sont toujours exclus du processus décisionnel et des flux de financement disponibles.

Il ne s'agit pas d'une lacune politique. Il s'agit d'une crise de justice et de survie. RRI doit continuer à jouer un rôle de connexion et d'innovation, en facilitant les coalitions nationales et régionales, en amplifiant le plaidoyer au niveau national et en investissant dans le leadership intergénérationnel. Qu'il s'agisse d'outils tels que LandMark et le suivi communautaire, de l'incubation du Tenure Facility et de la WiGSA, ou de la reconnaissance des peuples afro-descendants dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, l'impact de RRI réside dans l'identification des lacunes, l'élaboration de solutions et le transfert de pouvoir.

« L'innovation a toujours été la force vive de RRI, » explique le cofondateur Arvind Khare. « Mais pour rester pertinent, RRI doit constamment prêter attention aux questions émergentes en matière de tenure, qu'il s'agisse de l'eau, du pastoralisme ou des aspirations de la jeunesse. »

Comme l'a montré l'exercice d'écoute [Blue Skies](#) 2022 de RRI – une série de dialogues avec 100 dirigeants locaux dans 22 pays – un message ressort clairement : l'avenir dépend de la préparation de la prochaine génération. Les jeunes autochtones ne sont pas seulement les héritiers des connaissances ancestrales, ils exigent également de nouveaux espaces, outils et alliances pour protéger leurs communautés et leurs territoires.

La prochaine phase du travail de RRI devra porter la reconnaissance des droits de tenure collectifs à un niveau sans précédent et obtenir un changement radical au niveau de la détention du pouvoir dans la politique, les financements et la conservation. RRI doit transformer la façon dont les institutions s'engagent avec la terre, les ressources et les droits, et doit renforcer le leadership de ceux qui ont toujours protégé ces territoires.

Au sein de sa coalition, les stratégies évoluent pour répondre à l'ampleur des défis actuels – de l'architecture du financement du climat aux technologies de défense territoriale. RRI doit développer ses plateformes pour le leadership des femmes, approfondir les partenariats avec la jeunesse et continuer à remettre en question les cadres structurels des donateurs et des gouvernements qui restent trop bureaucratiques et rigides. Pour développer l'innovation, il faut transformer non seulement ce que nous finançons, mais aussi la manière dont nous le faisons.

Cela signifie également qu'il faut reconnaître que de nombreuses communautés restent en marge de l'attention et des investissements mondiaux – les peuples afro-descendants en Amérique latine, les groupes pastoraux en Afrique de l'Est ou les pêcheurs coutumiers dans les régions côtières d'Asie.

« La seule façon pour RRI de rester pertinente est de continuer à innover en permanence, comme elle l'a toujours fait. »

ARVIND KHARE

Ces communautés doivent bénéficier d'une priorité égale dans les efforts mondiaux visant à développer des solutions fondées sur les droits.

« Il n'y a pas beaucoup d'organisations où les jeunes professionnels sont vraiment engagés dans le changement systémique – où l'on repousse les limites et où l'on établit des relations avec les fédérations autochtones et les communautés locales, » souligne la cofondatrice Augusta Molnar. *« C'est cet espace créatif et engagé qui fait que ça vaut la peine d'investir dans RRI. »*

Alors que RRI entre dans sa troisième décennie d'existence, ses dirigeants veulent rester lucides.

« Nous ne sommes pas là pour reproduire de vieux modèles, » assure Solange Bandiaky-Badji, présidente et coordinatrice de RRI. *« Nous sommes ici pour redéfinir la manière dont les droits, les ressources et le pouvoir sont distribués. Notre avenir dépend de la confiance accordée au leadership de ceux qui ont toujours protégé ces terres et de l'assurance qu'ils disposent des ressources, de l'espace et du pouvoir politique nécessaires pour continuer à le faire. »*

Il ne s'agit pas seulement d'un appel à l'inclusion dans des systèmes défectueux. Il s'agit d'un appel à changer ces derniers. Aux gouvernements, nous disons : honorez vos engagements. Aux donateurs, nous disons : faites confiance à ceux qui sont en première ligne et financez-les. Aux entreprises, nous disons : faites un pas de côté si vous ne résistez pas. Et aux communautés qui, partout dans le monde, défendent la terre, la vie et notre avenir collectif, nous disons : nous sommes avec vous.





Paysage de rizières le long de la route menant à Tebat Pulau, Sumatra, Indonésie.
Photo de Jacob Maentz pour L'Initiative des droits et ressources (RRI), 2022.



rightsandresources.org/fr
2445 M Street NW, Suite 520
Washington, DC 20037
United States

